REPUBLIQUE GABONAISE

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2015

AVANT-PROPOS

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS **2**

MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE **5**

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION **6**
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION 9
RECAPITULATION DES CREDITS **13**

PROGRAMME ELABORATION ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE **15**

PRESENTATION DU PROGRAMME **16**
PERIMETRE DU PROGRAMME 16
PRESENTATION DES ACTIONS 17
CADRAGE STRATEGIQUE **19**
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME 19
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES 21
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
PROPOSITIONS BUDGETAIRES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
DEPENSES FISCALES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
PROPOSITIONS D'EMPLOIS **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
DEPENSES DE PERSONNEL **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
DEPENSES DE TRANSFERTS **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

PROGRAMME CONCURRENCE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

PRESENTATION DU PROGRAMME **37**
PERIMETRE DU PROGRAMME 37
PRESENTATION DES ACTIONS 37
CADRAGE STRATEGIQUE **39**
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME 39
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES 41
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES **51**
PROPOSITIONS BUDGETAIRES 51
DEPENSES FISCALES **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
PROPOSITIONS D'EMPLOIS 52
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA **54**
DEPENSES DE PERSONNEL **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES 55
DEPENSES DE TRANSFERTS 56
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 57

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE ECONOMIQUE **58**

PERIMETRE DU PROGRAMME 59
PRESENTATION DU PROGRAMME **59**
PRESENTATION DES ACTIONS 60

CADRAGE STRATEGIQUE **62**
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES 63
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES **70**
PROPOSITIONS BUDGETAIRES 70
PROPOSITIONS D'EMPLOIS 71
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA **73**
DEPENSES DE PERSONNEL 73
DEPENSES DE BIENS ET SERVICES 74
DEPENSES DE TRANSFERTS 74
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 75

MISSION STRATEGIE ECONOMIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

NOM DU MINISTRE : Monsieur **Régis IMMONGAULT TATAGANI**

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission **« stratégie économique »** est notamment chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement sur les pans de politiques publiques associées aux trois programmes ci-après :

- **« Elaboration et pilotage de la politique économique »** ;
- **« Concurrence et protection du consommateur »** ;
- **« Pilotage et soutien à la politique publique ».**

De manière précise, la mission couvre les aspects de politiques ci-après :

- Concevoir la politique économique et sociale de l'Etat ;
- D'analyser, d'orienter et de promouvoir l'économie nationale ;
- De proposer des mesures de politique fiscale en vue d'accompagner le développement des activités économiques ;
- De déterminer la stratégie économique de l'Etat ;
- De mener des études d'impact économique et sociale à court terme ;
- D'élaborer des prévisions à court terme ;
- D'assurer la veille stratégique ;
- Régulation de la concurrence et protection des consommateurs, contrôle du respect de la réglementation en matière de concurrence, de consommation et d'assurance, régulation du marché des assurances, couverture et protection du patrimoine assurable de l'Etat (DGCC et DNA) ;
- Elaboration, pilotage et suivi des politiques économiques publiques menées par le Ministère ;
- Assurer la convergence des politiques transversales du Département (ressources humaines, systèmes d'information, Documentation, Affaires juridiques…) et appuyer les sectoriels dans la mise en œuvre de leur programme ;
- Coordination et contrôle de l'activité du Département ministériel ;
- Elaboration de manuels de procédures et d'organisation des services.

Liens avec d'autres missions :

Le champ de la mission est en adéquation avec les missions des Ministères :

- de la fonction publique, du budget et des comptes publics en ce qui concerne la « réforme budgétaire et comptable » et toutes les décisions qui ont un rapport avec la masse salariale ;
- « Gestion de la commande publique » du fait que la Direction Générale qui pilote ce programme est en amont de la chaîne de la dépense ;
- De la fonction publique, du budget et des comptes publics, via la Direction Générale des services du Trésor pour la « comptabilité et la trésorerie ».

Ce qui ne fait pas partie de la mission :

- Formation verticale des Ressources Humaines (Ministère de la Fonction Publique) ;
- « Gestion fiscale » et « Engagements financiers de l'Etat » relevant de la mission Gestion des finances publiques et des ressources humaines.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes d'orientation suivants déterminent les missions et politiques publiques à mettre en œuvre ainsi que l'organisation qui structure les administrations qui sont associées à la mise en œuvre du programme :

Les textes suivant encadrent la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue pour cela. Il s'agit de :

- Décret n°0332/PR/MEEDD du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de l'Economie, de l'Emploi et du Développement Durable (le nouveau texte est en cours) ;

- *Décret N°000378/PR/MFPRAMF portant création, attribution, organisation et fonctionnement des Inspections Générales des Services de Ministère ;*

- *Décret N°1207/PR du 17 novembre 1977 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale ;*

- Décret n°000665/PR/MEFBP portant création, attributions et organisation de la Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation.*;*

- Décret n°01230/PR/MBCPFPRE du 13 octobre 2011 portant réorganisation de la Direction Centrale des Affaires Financières *;*

- *LOI n° 045/2010 portant Ratification de l'Ordonnance n°024/PR/2010 du 12 Août 2010 portant Création et Organisation de la Caisse des Dépôts et Consignations ;*

- ORDONNANCE n°024/PR/2010 portant Création et Organisation de la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- ORDONNANCE n°016/PR/2013 portant modification, complément et suppression de certaines dispositions de l'ordonnance n°24/PR/2010 du 12 août 2010 portant création et organisation de la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- Ordonnance n°14/PR-MF du 29 mars 1966, relative au dépôt des fonds des établissements et organismes publics ;

- Statut : Modification approuvées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de mai 1999 ;

- LOI n°1/96 du 13février 1996 fixant les règles de privatisation des entreprises du secteur public
- LOI n° 8/95 du 13 février 1996 complétant l'article 128-1 de la loi n°8/91 du 26 septembre 1991 portant statut général des fonctionnaires ;

- Décision n°0958/MECIT/CABM/SG/CP portant mission additionnelles du Comité de Privatisation ;

- Décret n°000287/PR portant organisation, attributions et fonctionnement du Comité de Privatisation ;

- Décret n°000289/PR portant organisation, attributions et fonctionnement de la Commission interministérielle de privatisation. OI n° 9/95 du 13 février 1996 portant statut particulier du personnel du Parlement ;

- Décret n°000739/PR/MEFBP du 22 septembre 2005 précisant les modalités d'Organisation, fonctionnement de l'agence nationale d'investigation ;

- Décret n°414/PR/MFEBPP du 19 avril 1999 portant réorganisation de la Direction nationale des assurances ;

- Décret n°0018/PR/MJDSDHRIC portant création et organisation d'une Direction Centrale des Statistiques et des Etudes dans les ministères ;

- Décret n°0025/PR/MBCPFP portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines ;

- Décret n°0028/PR/MJGSDHRIC portant création et organisation d'une Direction Centrale des Systèmes d'Information dans les ministères ;

- Décret n°0027/PR/MJGSDHRIC portant création et organisation d'une Direction Centrale de la Communication dans les ministères ;

- Décret n°0017/PR/MJGSDHRIC portant création et organisation d'une Direction Centrale des Archives et de la Documentation dans les ministères.

PRINCIPALES REFORMES

Les principales mesures / réformes qui vont impacter le budget de la mission sont :

Pour le programme **« Elaboration et pilotage de la politique économique »** :

- L'amélioration des conditions de travail à la DGEPF, qui prend en compte la réhabilitation du bâtiment, l'équipement en mobilier, en matériel informatique et en moyens roulants ;

- La modernisation et l'équipement du Centre d'Information et de Publication (CIP) ;

- L'acquisition du bâtiment de la conservation foncière.

Pour le programme **« Concurrence et protection du consommateur »** :

- Les « Equipements scientifiques de laboratoire, de recherche, de santé et d'hygiène » : équipements de laboratoire, au contrôle de qualité des réactifs et des produits de laboratoire à usage diagnostique pour renforcer la détection des anomalies ;

- L'Observatoire des prix : cadre concerté et réglementaire pour permettre à la DGCC de surveiller l'évolution des prix des produits et services dans trois (3) secteurs (les denrées de premières nécessité, les matériaux de construction et l'immobilier), à partir des observations, données des administrations partenaires ;

- La tenue de la « Journée Mondiale des Droits des Consommateurs » : à l'initiative de l'Organisation Internationale des Consommateurs, la JMDC est organisée chaque année sous l'égide de l'ONU pour la promotion des droits du consommateur ;

- Le « Numéro vert #8085 » : avec une redevance annuelle obligatoire auprès de l'ARCEP, il permet aux consommateurs (y compris les opérateurs économiques) de joindre gratuitement les services de la DGCC pour s'informer et dénoncer les anomalies constatées sur le marché (le non-respect des homologations des prix, les contrôleurs véreux, etc.). Malheureusement, le service est indisponible depuis le mois de février 2014, pour cause de factures impayées auprès de l'ARCEP.

Et pour le programme **« Soutien à la politique économique »** :

- La réfection du bâtiment de l'ancien ministère de la planification ;

- Achèvement du bâtiment annexe de l'ancienne planification ;

- Projet de Gestion Electronique de Documents pour la sauvegarde des archives multiforme de l'ancienne planification ;

- Projet VISIOFORM (réduire considérablement le coût de formation des nos agents vers l'étranger en utilisant la technologie VISIOCONFERENCE. L'aménagement et l'équipement de la salle de conférence du rez-de-chaussée nécessite la conduite d'une étude préalable pouvant révéler le coût de ce projet ;

- Projet Gros travaux du site de l'ancienne planification (pour permettre le curage et la mise à neuf de la plomberie de l'immeuble) ;

- Equipement en moyens roulants.

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N°2 : **Etre parvenu à mesurer les disparités de développement économique et social entre les provinces**

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Le tableau de Bord des Economies Provinciales (TBEP) situation 2014 est produit
Le tableau de Bord des Indicateurs sociaux (TBIS) situation 2014 est produit
Les ateliers économiques provinciaux G6, G5, G3) sont tenus

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Délai de production du TBEP	Date	--		-	30 juin		
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBEP annuel	%	-	100%	100%	100%	100%	100%
Délai de production du TBIS	Date	-		-	30 avril		
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBIS annuel	%	-	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre d'ateliers économiques provinciaux organisés	Nombre	0	0	0	3	3	3

Source des données :

- DGEPF
- Rapport d'activités

Précisions méthodologiques :

- Taux d'avancement : un plan d'actions est proposé pour atteindre le résultat annuel visé. A chaque action sont affectés un % et un timing. Ainsi, un taux d'avancement de 100% signifie que toutes les actions prévues ont été réalisées.
- Nombre d'ateliers économiques provinciaux : il est obtenu par simple décompte. Pour 2015, le Moyen-Ogooué, la Nyanga et l'Ogooué Ivindo

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Identifier les atouts de chaque province ;
- Promouvoir la spécialisation de chaque province en fonction de ses atouts ;
- Analyser les potentialités en ressources humaines de chaque province ;
- Améliorer la coopération avec les services du ministère de l'aménagement du territoire ;
- Proposer des plans de développement économiques provinciaux en collaboration avec les collectivités locales
- Réaliser des collectes administratives auprès des autres administrations

OBJECTIF N°4 : Parvenir à une meilleure gestion des entreprises publiques ou parapubliques

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

4 entreprises sont restructurées
8 plans sociaux sont régularisés

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'entreprises restructurées	Nombre	-	2	2	4		
Nombre d'entreprises liquidées	Nombre	-	1	1	0		
Nombre de plans sociaux régularisés	Nombre	-	1	1	8		

Source des données : Comité de privatisation

Précisions méthodologiques : les résultats proviennent de la somme des données de chaque entreprise
Entreprises restructurées 2014=2 (Re-Ndama et Agripog) ; 2015= 4 (Africa n°1, SOGAFAM, RAGASEL, Cim Gabon)
Entreprises liquidées : 2014=1 (CNI),
plans sociaux régularisés : 2014=1 (CFG) et 2015=8 (Chambre de commerce, APIP, Gabon Poste, CNGS, Sotravil, Gabon Airlines, Gabon Telecom, Sifrigab)

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Améliorer la surveillance des entreprises publiques ou parapubliques
- Restructurer les entreprises dont la situation économique et financière est difficile
- Gérer de manière provisoire en cas de besoin les entreprises en difficulté en vue de leur redressement ou de leur liquidation (Administration provisoire)
- Transférer dans les secteurs non stratégiques les entreprises du secteur public au secteur privé
- Liquider les entreprises publiques identifiées
- Régulariser les passifs dus aux créanciers (fournisseurs, salariés, Sécurité sociale, Etat)
- Suivre et exécuter les opérations post privatisation

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES
Cet objectif est conduit par un opérateur : le Comité de privatisation

OBJECTIF N°1 : PROTEGER ET ASSURER LA SECURITE DES CONSOMMATEURS

Type de finalité des résultats visés
☑ Efficacité socio-économique
☐ Qualité de service rendu aux usagers
☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : avoir mis en place un (1) dispositif de gestion des alertes.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 10% de dépotages.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir deux (2) nouveaux paramètres analytiques.
- Résultat annuel attendu 4 : avoir 70% d'échantillons analysés.
- Résultat annuel attendu 5 : avoir franchi trois (3) étapes dans la démarche d'accréditation.
- Résultat annuel attendu 6 : avoir signé un (1) partenariat avec une association de consommateurs.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de dispositif de gestion des alertes (1)	Nombre	0	0	0	1	-	-
Taux de dépotage réalisé (2)	%	0	18	18	25	30	50
Nombre de nouveaux paramètres analytiques (3)	Nombre	0	10	8	15	20	30
Taux d'échantillons analysés (4)	%	0	2000	252	2200	2500	3000

Nombre d'étapes franchies dans la démarche d'accréditation (5)	Nombre	1	2	2	3	5	8
Nombre de partenariats signés avec une association de consommateurs (6)	Nombre	0	0	0	1	2	3

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGCC (Direction de la Consommation, rapport d'activité – Inspection des services, entretiens)

Précisions méthodologiques :

- L'indicateur 1 renseigne sur le nombre de dispositif de gestion des alertes. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique ;

- L'indicateur 2 rapporte le nombre de container/camion dépotés aux frontières (numérateur) au nombre total de container/camion enregistré aux frontières (dénominateur) x 100. En 2015, hormis les services centraux de la DGCC, le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et des brigades de contrôle est également attendu ;

- L'indicateur 3 montre le nombre de nouveaux paramètres analytiques maîtrisés par le laboratoire. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique.

- L'indicateur 4 rapporte le nombre d'échantillons analysés (numérateur) au nombre total d'échantillons à analyser (dénominateur) x 100. Au sujet de la cible pour l'année 2015 (2200 échantillons analysés), il est essentiel de préciser que ce sont bien les services techniques de la DGCC qui sont tenus d'envoyer les échantillons au Laboratoire pour les analyses.

- L'indicateur 5 montre le nombre d'étapes franchies par le laboratoire dans son processus d'accréditation. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique. En cible pluriannuelle, les huit (8) étapes suivantes sont nécessaires à l'accréditation du laboratoire :

    - Diagnostic qualité (expert externe)
    - Organisation du laboratoire selon la norme 17 025 (Direction Générale)
    - Mise en place des activités du management qualité (marche en avant, procédures, manuel qualité)
    - Audit interne (expert interne)
    - Actions correctrices
    - Dossier accréditation COFRAC
    - Audit à blanc (expert externe)
    - Accréditation

- L'indicateur 6 montre le nombre partenariat signé avec les groupements de défense des droits des consommateurs. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- constituer un fichier sur les importateurs, grossistes et demi-grossistes et sur les producteurs locaux ;
- veiller à la mise en place des espaces de dépotage agréés ;
- réaliser des actions de communication sur les opérations de contrôles à l'importation et des contrôles des unités de production locale (un (1) séminaire de formation interne par an)
- faire revenir les clients (large communication sur la réouverture du Laboratoire Contrôle Qualité (LCQ), etc.)
- programmer l'activité du laboratoire en coordination étroite avec les différentes directions de la DGCC et d'autres ministères
- procéder à l'acquisition et à la mise en place des véhicules spécialisés; aménager les bureaux et les postes de travail
- faire réaliser une émission TV sur « le LCQ, un outil scientifique au service du développement »
- visiter régulièrement les usagers du laboratoire et prendre en compte leurs remarques
- participer aux essais inter laboratoires réalisés par le RAEMA (mars et octobre 2013); prévoir les coûts d'inscription,
- faire faire l'audit par des experts; tirer de leurs recommandations un plan d'action; engager la démarche vers l'accréditation avec l'appui de l'AGANOR
- poursuivre le programme de formation des agents aux techniques d'analyses et à la norme NF ISO 17025
- disposer d'un fichier des associations de consommateurs
- dynamiser la coopération entre l'administration et les associations de consommateurs : réaliser des actions conjointes

- développer les campagnes de sensibilisation et des actions de formation
- élargir la gamme des supports d'information et de sensibilisation en lien avec les associations
- soutenir le déploiement du mouvement associatif dans les différentes provinces *(DSP)*

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère

Type de finalité des résultats visés

☐ Efficacité socio-économique
☑ Qualité de service rendu aux usagers
☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Chaque équipe de programme produit un Tableau de Bord trimestriel dans les délais
- Chaque équipe de programme du Ministère tient sa revue d'objectifs trimestrielle dans les délais
- Chaque RBOP et RUO des programmes du Ministère est doté d'une lettre d'objectifs annuelle
- Un guide de la préparation du budget au sein du Ministère est élaboré et diffusé

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	**2015 Cible**	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de tableaux de bord produits dans les délais par les programmes du Ministère	Nombre	NA	36	18	24	24	24
Nombre de revues d'objectifs trimestrielles tenues dans les délais	Nombre	NA	36	18	24	24	24
% de RBOP et de RUO du Ministère dotés d'une lettre d'objectifs annuelle	%	NA	NA	NA	100%	100 %	100 %
Taux d'élaboration du guide ministériel de la préparation budgétaire	%	NA	NA	NA	100%	NA	NA

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Secrétariat Général

Précisions méthodologiques : RAS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- S'assurer que les équipes de programme du MEP produisent les tableaux de bord et animent les revues d'objectifs
- Tenir chaque trimestre une réunion de synthèse de l'avancement des PAP, sous la présidence du SG avec la participation de tous les RPROG du Ministère ; adresser cette synthèse et le relevé de conclusions au cabinet du Ministre
- Faire en sorte que chaque RPROG ait un entretien trimestriel avec le Ministre, sur la base de son tableau de bord
- S'assurer que les lettres d'objectifs 2016 des RBOP et des RUO sont bien produites par la hiérarchie
- Elaborer un guide ministériel de la préparation budgétaire

RECAPITULATION DES CREDITS

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		Ouvertes en LFR (1) pour 2014	Demandées pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015	Votés en LFR pour 2014	Demandés pour 2015	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2015
N°27.871	Elaboration de la politique économique	**32 840 600413**	**11 927 433166**		**32 840 600 413**	11 927 433166	
01	Politique économique et de développement	32 697 515 643	10 795 881 000		32 697 515 643	10 795 881 000	
02	Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques	0	302 633 566		0	302 633 566	
03	Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques	143 084 770	345 918 600		143 084 770	345 918 600	
04	Protection du droit de propriété foncière et sécurisation des garanties hypothécaires	0	483 000 000		0	483 000 000	
N°27.878	Concurrence et protection du consommateur	633 483 853	3 709 626 737		143 084 770	**3 709 626 737**	
01	Contrôle et promotion de la qualité des produits et services	522 479 853	1 988 642 000		522 479 853	1 988 642 000	
02	Contrôle de pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché	0	715 000 000		0	715 000 000	
03	Protection des intérêts économiques des consommateurs	11 004 000	11 004 000-		11 004 000	11 OO4 OOO-	
04	Régulation du secteur des assurances	0	994 980 737		0	994 980 737	
N°27.885	Pilotage et Soutien à la politique économique	**141 419 925 322**	**24 808 475 355**		**141 419 925 322**	**24 808 475 355**	
01	Stratégie ministérielle	133 537 518 242	11 498 801 510		133 537 518 242	11 498 801 510	
02	Coordination administrative	7 882 407 080	13 309 673 845		7 882 407 080	13 309 673 845	
Total pour la mission		**174 894 009 588**	**40 445 535 258**		**174 894 009 588**	**40 445 535 258**	

(1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
(2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
Numéro et intitulé du programme et du titre	**Ouvertes en LF (1) pour 2014**	**Demandées pour 2015**	**FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015**	**Votés en LFR (1) pour 2014**	**Demandées pour 2015**	**FDC, ADP (2) et autres ressources prévus en 2015**
N°27.871 Elaboration de la politique économique	**32 840 600 413**	**11 927 433 166**			**11 927 433 166**	
Titre I. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	797 656 628	1 430 423 766		797 656 628	1 430 423 766	
Titre 4. Dépenses de transfert	334 867 785	3 017 466 700		334 867 785	3 017 466 700	
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 550 000 000	2 321 466 700		2 550 000 000	2 321 466 700	
Titre 6. Autres dépenses	29 000 000 000	5 000 000 000		29 000 000 000	5 000 000 000	
N°27.878 Concurrence et protection du consommateur	**633 483 853**	3 709 626 737		**633 483 853**	3 709 626 737	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	249 646 000	249 646 000		249 646 000	249 636 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	283 837 853	1 729 980 737		283 837 853	1 729 980 737	
Titre 4. Dépenses de transfert	0	730 000 000		0	730 000 000	
Titre 5. Dépenses d'investissement	100 000 000	1 000 000 000		100 000 000	1 000 000 000	
Titre 6. Autres dépenses						
N°27.885 Pilotage et Soutien à la politique économique	**141 419 925 322**	**24 808 475 355**		**141 419 925 322**	**24 808 475 355**	
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	7 043 933 000	7 043 933 000		7 043 933 000	7 043 933 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	691 339 830	1 020 434 971		691 339 830	1 020 434 971	
Titre 4. Dépenses de transfert	133 324 652 492	10 956 187 843		133 324 652 492	10 956 187 843	
Titre 5. Dépenses d'investissement	360 000 000	5 787 919 541		360 000 000	5 787 919 541	
Titre 6. Autres dépenses						
Total pour la mission	**174 894 009 588**	**40 445 535 258**		**174 894 009 588**	**40 445 535 258**	
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	7 451 655 000	7 451 655 000		7 451 655 000	7 451 655 000	
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 772 834 311	4 180 839 474		1 772 834 311	4 180 839 474	
Titre 4. Dépenses de transfert	133 659 520 277	14 703 654 543		133 659 520 277	14 703 654 543	
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 010 000 000	9 109 386 241		3 010 000 000	9 109 386 241	
Titre 6. Autres dépenses	29 000 000 000	5 000 000 000		29 000 000 000	5 000 000 000	

(1) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
(2) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROGRAMME ELABORATION ET PILOTAGE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Pan de la mission Stratégies économiques et développement durable, le programme Elaboration et Pilotage de la Politique Economique vise à :

- analyser, orienter et promouvoir l'économie nationale ;
- déterminer la stratégie économique de l'Etat ;
- contrôler et orienter les secteurs clés de l'économie nationale ;
- élaborer les prévisions à court et moyen terme ;
- élaborer et suivre les stratégies de développement.

Le Responsable du programme est **Monsieur Jean Baptiste NGOLO ALLINI**, Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF).

Le programme compte trois administrations :

- La Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale ;
- La Direction Générale de la Statistique ;
- L'administration de la conservation foncière.

Il comprend par ailleurs quatre opérateurs :

- La Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation ;
- Le Comité de Privatisation
- La Caisse des Dépôts et de consignations
- La Zone Franche Île Mandji
- Le champ du programme recouvre :
- Le pilotage à court terme de l'économie à travers la veille conjoncturelle ;
- L'information quantitative et qualitative sur tous les secteurs de l'activité économique, sociale et culturelle ;
- L'élaboration de stratégies de développement économique ;
- La protection du droit de propriété foncière.

Le champ du programme est en articulation avec les programmes :

- Régulation et stratégie industrielle ;
- Promotion des échanges ;
- Promotion de l'entreprenariat, de l'artisanat et de l'économie sociale ;
- Gestion fiscale ;
- Concurrence et protection du consommateur ;
- Urbanisation et aménagement du cadre de vie.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme Elaboration et Pilotage de la politique économique sont :

1. **Politique économique et de développement ;**
2. **Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques ;**
3. **Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques ;**
4. **Protection du droit de propriété foncière et sécurisation des garanties hypothécaires.**

ACTION N° 1 : Politique économique et de développement

Cette action comprend :

- L'élaboration de propositions de textes de loi visant à orienter l'économie ;
- La promotion de l'économie gabonaise par l'organisation des journées et forums économiques ;
- La réalisation de diagnostics, enquêtes, prévisions et analyses économiques ;
- Le développement de la prospective économique et la proposition de stratégies économiques ;
- La conduite des processus de privatisation/restructuration des entreprises publiques ou parapubliques en difficulté ;
- La gestion de la stabilisation des prix et de la péréquation de certains produits (hydrocarbures, café, cacao, gaz, farine) ;
- L'appui aux politiques publiques portées par l'Etat et les collectivités locales en matière de développement ;
- Le développement des Zones franches.

Cette action sera mise en œuvre par la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale (DGEPF), le Comité de privatisation (CP), la Direction Générale des Caisses de stabilisation et de Péréquation (DGCSP), la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDC) et la Zone Franche Île Mandji (ZFIM).

ACTION N° 2 : Conjoncture économique et prévisions macroéconomiques

Cette action comprend :

- La publication des indicateurs conjoncturels de performance économique ;
- L'observation du secteur réel de l'économie par la rédaction des notes de conjoncture sectorielles ;
- Le développement et la tenue des bases sectorielles ;
- La tenue d'un compte centralisé ;
- Le recensement de toutes les entreprises sur le territoire ;
- L'utilisation d'un modèle de l'économie gabonaise qui permet de faire des prévisions à court et moyen terme.

Cette action sera mise en œuvre par la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale

ACTION N° 3 : Comptes nationaux, statistiques et projections macroéconomiques

Cette action comprend :

- Les travaux de synthèse des comptes nationaux ;
- La mise en place de la méthodologie d'analyse financière des secteurs économiques ;
- La mise en place de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Commission Nationale de l'Information Statistique ;
- La réalisation des enquêtes multisectorielle IMIS ;
- La création de l'application informatique et le lancement de l'opération d'enregistrement des chômeurs ;

- Le recensement général de la population et du logement

Cette action sera mise en œuvre par la Direction Générale de la Statistique

ACTION N° 4 : Protection du droit de propriété foncière et sécurisation des garanties hypothécaires

Cette action comprend :

- L'informatisation, la dématérialisation du Livre foncier et la sécurisation des documents fonciers ;
- La contribution à l'amélioration du climat des affaires ;
- La détermination des stratégies et la modernisation de la conservation des documents fonciers ;
- La rationalisation et l'optimisation des procédures d'immatriculation et de publicité foncière ;
- L'informatisation de la conservation foncière et l'élaboration d'une loi informatique et liberté;
- La modernisation et le renforcement des structures de la Conservation foncière

La conduite de cette action est assurée par la Conservation Foncière.

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Depuis quelques années, les différents gouvernements ont élaboré plusieurs programmes et plans de développement économique, mais ces efforts, visant à diversifier l'économie gabonaise, ne sont pas encore parvenus à réduire la dépendance du pays à l'égard du pétrole. La structure de l'économie gabonaise est restée quasi-identique entre 2000 et 2009 même si on observe une transformation intersectorielle progressive depuis 2010.

Cependant, le secteur pétrolier représente environ 81% des exportations totales, 45 % du PIB et 60% des recettes budgétaires actuelles. En moyenne, au cours des cinq dernières années. La valeur ajoutée non pétrolière s'est accrue à un taux moyen de plus de 4% par an depuis 2007, dépassant l'atone croissance de 1,7% de la valeur ajoutée pétrolière. Toutefois, cette croissance a démarré à partir d'une très petite base, et n'a donc pas encore eu un effet considérable sur le poids du pétrole dans l'économie nationale.

L'objectif du gouvernement dans cet axe diversification des sources de création de richesse et le renforcement de la gouvernance économique est de mettre en œuvre des stratégies afin de tirer profit des atouts compétitifs du pays (tant au niveau régional qu'international) pour accroître les capacités de création de richesses, d'emplois et de revenus pour les populations, et réduire ainsi la dépendance du pays vis-à-vis du pétrole et sa vulnérabilité économique.

Le programme « Elaboration et Pilotage de la Politique Economique » a pour rôle d'assurer la veille, l'orientation et l'encadrement économique, en proposant une stratégie de mise en œuvre des politiques sectorielles déclinées dans le PSGE, d'une part, de proposer les outils pour réguler et réglementer l'activité économique du Gabon dans la perspective d'accroitre la valeur ajoutée et assurer la création des emplois.

Cependant, assurer la veille économique et proposer les politiques économiques et financières cohérences et créatrices d'emplois nécessitent des moyens humains, financiers et des outils d'aides à la décision adéquats.

La veille économique est l'activité centrale dans le processus de pilotage d'une économie. Elle consiste à la rédaction des notes de conjoncture, à l'analyse des performances des grands secteurs de l'économie (secteur réel, secteur monétaire, secteur publique et secteur extérieur), au suivi des critères de convergences exigés par la CEMAC, à la production des comptes nationaux pour mieux évaluer les perspectives économiques, à la production des tableaux de bords (économiques et sociaux), à l'analyse des prix à la consommation pour garantir le pouvoir d'achat des ménages et la stabilité monétaire, à la gestion de la stabilisation des produits pétroliers et de rentes afin de maitriser le niveau générale des prix ainsi que certains coûts de production. A cet, le programme doit renforcer ses capacités en outils de prévisions, d'analyse de données et disposer d'un système d'information efficient.

Toutefois, afin de mobiliser les agents sur la bonne exécution du programme, des actions correctives s'avèrent nécessaires, notamment : le renforcement des capacités du personnel actuel, le recrutement des compétences nécessaires, la valorisation des efforts, la promotion de la mobilité professionnelle et l'amélioration du cadre de travail (locaux, matériel et mobilier de bureau, matériel roulant).

Le programme « Elaboration et Pilotage de la Politique Economique » met à la disposition du gouvernement et des opérateurs économiques un dispositif économique et juridique favorable aux affaires. En effet, la valorisation des potentialités dont regorgent les secteurs « Gabon vert », « Gabon industriel » et « Gabon des services » implique la mise en place d'un environnement propice aux investissements. L'accroissement des investissements étrangers et nationaux, directs et indirects, demeure donc un objectif majeur.

En somme, l'élaboration des documents stratégiques de politiques économiques, la production des textes sur la législation et la réglementation économique et fiscale, la présentation de la conjoncture sectorielle, la production et la diffusion des données de l'économie nationale, l'organisation des forums économiques nationaux et internationaux, la constitution du fonds documentaire sont, entre autres, les axes qu'entend explorer le programme.

ENJEUX

Les enjeux relatifs au programme Elaboration et pilotage de la politique économique sont :

Enjeu 1 : Parvenir à créer un tissu économique national couvrant l'ensemble du territoire ;

Enjeu 2 : Participer activement à la diversification de l'économie et à l'amélioration de la compétitivité ;

Enjeu 3 : Renforcer la veille statistique et économique ;

Enjeu 4 : intégrer l'ensemble des parties prenantes (administrations et secteur privé) à la définition de la politique économique ;

Enjeu 5 : parvenir à une parfaite complémentarité de l'action des différents départements et directions générales concourant à la promotion du développement économique.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N° 1 : Etre parvenu à améliorer la compétitivité et la diversification de l'économie gabonaise et à mieux mesurer ces évolutions

- Résultat annuel attendu 1 : Le Tableau de Bord de l'Economie Situation 2014 et perspectives 2015-2016 est produit avant le 30 avril 2015
- Résultat annuel attendu 2 : L'Observatoire national des politiques sectorielles est opérationnel
- Résultat annuel attendu 3 : Les journées de concertation économique sont tenues
- Résultat annuel attendu 4 : 1000 hectares de plantations de cacao et café sont réhabilités
- Résultat annuel attendu 5 : 12 pépinières de cacao et café sont réhabilitées/créées
- Résultat annuel attendu 6 : 827 tonnes de cacao sont achetées
- Résultat annuel attendu 7 : 213 tonnes de café sont achetés
- Résultat annuel attendu 8 : 900 ha sont aménagés sur le site de la zone franche de l'Ile Mandji

OBJECTIF N° 2 : Etre parvenu à mieux mesurer les disparités de développement économique entre les provinces

- Résultat annuel attendu 1 : Le tableau de Bord des Economies Provinciales (TBEP) situation 2014 est produit
- Résultat annuel attendu 2 : Le tableau de Bord des Indicateurs sociaux (TBIS) situation 2014 est produit
- Résultat annuel attendu 3 : Les ateliers économiques provinciaux G6, G5, G3 (Moyen-Ogooué, Nyanga et Ogooué Ivindo) sont tenus

OBJECTIF N° 3 : Réussir à produire des études et statistiques économiques et démographiques fiables et de manière régulière

- Résultat annuel attendu 1 : Trois études sont réalisées : Développement du secteur Pêche, Développement du secteur Agriculture, Effets de la journée continue
- Résultat annuel attendu 2 : L'enquête sur l'évaluation de la pauvreté (EGEP) est produite
- Résultat annuel attendu 3 : L'enquête sur les dépenses des ménages (EDM) est produite
- Résultat annuel attendu 4 : Le nouveau modèle de prévision macroéconomique est opérationnel

OBJECTIF N° 4 : Parvenir à une meilleure gestion des entreprises publiques ou parapubliques

- Résultat annuel attendu 1 : 4 entreprises sont restructurées : Africa n°1, SOGAFAM, RAGASEL, Cim Gabon
- Résultat annuel attendu 2 : 8 plans sociaux sont régularisés : Chambre de commerce, APIP, Gabon Poste, CNGS, Sotravil, Gabon Airlines, Gabon Telecom, Sifrigab

OBJECTIF N° 5 : Être parvenu à renforcer les mécanismes de péréquation et de stabilisation des prix de l'essence, du gaz, de la farine, des matériaux de construction essentiels (ciment, tôles…)

- Résultat annuel attendu 1 : La rationalisation de la péréquation de la farine est effective
- Résultat annuel attendu 2 : Le dispositif de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment et tôle) est élaboré à 50%
- Résultat annuel attendu 3 : Le prix de la farine est identique sur l'ensemble du territoire national
- Résultat annuel attendu 4 : 9 dépôts de farine sont construits dans les chefs-lieux de provinces

OBJECTIF N°6 : Etre parvenu à améliorer les performances des procédures de gestion de la Conservation foncière

- Résultat annuel attendu 1 : Le livre foncier est intégralement dématérialisé
- Résultat annuel attendu 2 : Le délai moyen de publication des réquisitions d'immatriculation est de 90 jours
- Résultat annuel attendu 3 : Le bâtiment de la Conservation Foncière est entré en fonctionnement
- Résultat annuel attendu 4 : Délai moyen entre le dépôt de la réquisition et la mise à disposition du titre

- Résultat annuel attendu 5 : Délai moyen de mise à disposition du titre foncier pour consultation
- Résultat annuel attendu 6 : Nombre des Titres fonciers non retirés
- Résultat annuel attendu 7 : Délai moyen de transcription des actes…etc

OBJECTIF N° 7 : Etre parvenu à davantage diffuser l'information économique

- Résultat annuel attendu 1 : 50 nouvelles productions de la DGPEF sont disponibles au CIP
- Résultat annuel attendu 2 : Le Centre d'Information et de Publication est rénové et équipé
- Résultat annuel attendu 3 : Le nombre d'ouvrages et de périodiques disponibles au CIP est 1670
- Résultat annuel attendu 4 : Le nombre de consultations d'ouvrages et de périodiques au CIP est 3000

OBJECTIF 8 : Etre parvenu à projeter et à anticiper les phénomènes socioéconomiques à l'horizon 2017

- Résultat annuel attendu : La Direction Générale de la Prospective est opérationnelle

OBJECTIF N°1 : Etre parvenu améliorer la compétitivité et la diversification de l'économie gabonaise et à mieux mesurer ces évolutions

Etre parvenu à améliorer la compétitivité et la diversification de l'économie gabonaise et à mieux mesurer ces évolutions

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

1. Le Tableau de Bord de l'Economie Situation 2014 et perspectives 2015-2016 est produit avant le 30 avril 2015
2. L'Observatoire national des politiques sectorielles est opérationnel
3. Les journées de concertation économique sont tenues
4. 1000 hectares de plantations de cacao et café sont réhabilités
5. 827 tonnes de cacao sont produites
6. 213 tonnes de café sont produites
7. 900 ha sont aménagés sur le site de la zone franche de l'Ile Mandji

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Date line limite de production du TBE	Date	30 septembre	30 avril	30 août	30 avril	30 avril	30 avril
Taux d'avancement dans la démarche de mise en place de l'observatoire	%	-	-	-	100%	-	-
Taux d'avancement du projet de journées de concertation économique	%	100%	100%	0%	100%	100%	100%
Nombre d'hectare de plantations de cacao réhabilitées	Hectare	-	400	100	600	300	300 (1000)
Nombre d'hectare de plantations de café réhabilitées	Hectare	-	250	250	400	200	200 (700)
Nombre de tonnes de cacao achetées	Tonne	-	750	689	827		
Nombre de tonnes de café achetées	Tonne	-	300	177	213		
Nombre d'hectare aménagés dans la zone franche de l'ile Mandji	Hectare	-	-	-	900		

(3) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGEPF, DGCSP

Précisions méthodologiques :

- Taux d'avancement : un plan d'actions est élaboré pour atteindre le résultat annuel visé. A chaque action est affectée un % et un timing. Ainsi, un taux d'avancement de 100% signifie que toutes les actions prévues ont été réalisées.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mener des études sur les problèmes de compétitivité de l'économie gabonaise et définir une stratégie pour l'améliorer : analyse des coûts de fonctionnement des entreprises, identification des insuffisances sectorielles, programme d'actions
- Mettre en cohérence les études existantes sur la diversification et définir une stratégie de diversification globale
- Mesurer, de manière prévisionnelle, les impacts de cette stratégie de diversification, à travers des modèles de simulation
- Définir les axes de mise en œuvre des stratégies d'amélioration de la compétitivité et de diversification
- Réaliser, à travers des tableaux de bord sectoriels, un suivi et une évaluation de la mise en œuvre par les ministères sectoriels des axes retenus

- Produire des documents de communication à destination des investisseurs
- Adapter si besoin la politique fiscale pour attirer des investisseurs étrangers
- Produire des études d'impact sur l'aménagement foncier
- Vulgariser la politique fiscale pour attirer des investisseurs étrangers
- Professionnaliser les planteurs de cacao et de café et améliorer leurs revenus en augmentant de manière régulière le prix d'achat aux planteurs
- Augmenter la capacité des pépinières (matériel végétal performant) et des séchoirs
- Mettre à la disposition des planteurs du matériel végétal à haut rendement en vue d'améliorer la production
- Rénover les deux usines de décorticage existantes (Usine d'Okondja et l'Usine de Franceville)
- Réaliser les travaux d'aménagement de parcelle F de la Zone franche Île Mandji
- Soutenir les investissements privés
- Acquérir les assiettes foncières

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

La DG des Caisses de Stabilisation et de Péréquation poursuivra la réhabilitation de la filière Cacao-Café. L'opérateur en charge de la Zone franche ile Mandji supervisera les travaux d'aménagement du site.

OBJECTIF N°2 : **Etre parvenu à mieux mesurer les disparités de développement économique et social entre les provinces**

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

1. Le tableau de Bord des Economies Provinciales (TBEP) situation 2014 est produit
2. Le tableau de Bord des Indicateurs sociaux (TBIS) situation 2014 est produit
3. Les ateliers économiques provinciaux G6, G5, G3 (Moyen-Ogooué, Nyanga et Ogooué Ivindo) sont tenus

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Date line limite de production du TBEP	Date	-	-	-	30 juin	30 juin	30 juin
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBEP annuel	%	-	100%	60%	100%	100%	100%
Date line limite de production du TBIS	Date	-	30 août	30 déc	30 avril	30 avril	30 avril
Taux d'avancement de la démarche d'élaboration du TBIS annuel	%	-	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre d'ateliers économiques provinciaux organisés	Atelier provincial	-	-	-	3	3	3

Source des données :

- Rapport d'activités DGEPF

Précisions méthodologiques :

- Taux d'avancement : un plan d'actions est élaboré pour atteindre le résultat annuel visé. A chaque action est affectée un % et un timing. un taux d'avancement de 100% signifie que toutes les actions prévues ont été réalisées.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

TBEP :

- Achever de produire les monographies de l'économie provinciale
- Actualiser les monographies disponibles
- Rédiger et faire valider un premier TBEP

TBIS :

- Sélectionner les indicateurs à intégrer dans le TBIS
- Identifier les sources des données
- Mettre en place le dispositif de collecte
- Collecter les informations auprès des administrations
- Rédiger et faire valider un premier TBIS

OBJECTIF N°3 : Réussir à produire des études et statistiques économiques et démographiques fiables et de manière régulière

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

1. Trois études sont réalisées : Développement du secteur Pêche, Développement du secteur Agriculture, Effets de la journée continue
2. L'enquête sur l'évaluation de la pauvreté (EGEP) est produite
3. L'enquête sur les dépenses des ménages (EDM) est produite
4. Le nouveau modèle de prévision macroéconomique est opérationnel

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Nombre d'études réalisées	Etude	2	4	3	3	3	4
Nombre d'enquêtes produites	Enquête	1	1	1	2	2	2
Taux d'avancement de l'enquête EGEP	%	-	-	-	100%	-	-
Taux d'avancement de l'enquête EDM	%	-	-	-	100%	-	-
Taux d'avancement de la démarche d'acquisition du modèle	%	-	80%	40%	80%	100%	-

(4) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Générale de l'Economie et de la Politique fiscale, Direction Générale de la Statistique

Précisions méthodologiques :

- Taux d'avancement : un plan d'actions est élaboré pour atteindre le résultat annuel visé. A chaque action est affectée un % et un timing. un taux d'avancement de 100% signifie que toutes les actions prévues ont été réalisées.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Les 3 études :

- Préparation des missions de collecte d'informations

- Réalisation des missions de collecte
- Rédaction du rapport de l'étude

Modèle de prévision :

- Conception du modèle statique
- Formation des agents
- Mise en dynamique du Modèle
- Modélisation des modules supplémentaires
- Technique d'interprétation des résultats de Simulations

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

La DG des caisses de Stabilisation et de Péréquation devrait mettre à la disposition du RPROG toutes les données statistiques de la filière café-cacao pour l'étude portant sur le développement du secteur agricole.

OBJECTIF N°4 : Parvenir à une meilleure gestion des entreprises publiques ou parapubliques

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

1. 4 entreprises sont restructurées : Africa n°1, SOGAFAM, RAGASEL, Cim Gabon
2. 8 plans sociaux sont régularisés : Chambre de commerce, APIP, Gabon Poste, CNGS, Sotravil, Gabon Airlines, Gabon Telecom, Sifrigab

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'entreprises restructurées	Entreprise	-	2	2	4	-	-
Nombre de plans sociaux régularisés	Plan social	-	4	1	8	-	-

(5) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Comité de privatisation

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Restructuration des entreprises publiques

- Faire un diagnostic de la situation stratégique, opérationnelle et financière de chaque entreprise
- Proposer des scénarios de restructuration et évaluer les impacts sur l'entreprise et les personnels
- Saisir l'Office National de l'Emploi, PromoGabon pour la définition des projets de reconversion du personnel déflaté
- Mettre en place une concertation avec les représentants des personnels
- Mettre en œuvre la restructuration et le plan social éventuellement associé

Régularisation des plans sociaux

- Saisir la Direction générale du Travail pour l'affectation des inspecteurs
- Collecter les informations, notamment les bulletins de solde, les actes de naissances et autres actes administratifs
- Suivre la reprise de calculs par les inspecteurs

- Déterminer les écarts
- Payer le manque à gagner pour les salariés.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Cet objectif est conduit par le Comité de privatisation

OBJECTIF N°5 : Etre parvenu à renforcer les mécanismes de péréquation et de stabilisation des prix de l'essence, du gaz, de la farine et des matériaux de construction essentiels

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

1. La rationalisation de la péréquation de la farine est effective
2. Le dispositif de péréquation des matériaux de construction essentiels (ciment et tôle) est élaboré à 50% (présentation et validation des TDR, réalisation d'une étude de faisabilité, élaboration et validation du rapport d'étude)
3. Le prix de la farine est identique sur l'ensemble du territoire national
4. 9 dépôts de farine sont construits dans les chefs-lieux de provinces

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement du projet de rationalisation de la péréquation de la farine	%	-	70%	80%	100%	-	-
Ecart moyen du prix de la farine entre Libreville et l'Intérieur	%	22%	22%	22%	0%	0%	0%
Nombre de dépôts de farine construits	Dépôt de farine	-	9	0	9	-	-
Taux d'avancement du projet de péréquation des matériaux de construction essentiels	%	-	-	-	50%	100%	-

(6) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DG des Caisses de Stabilisation et de Péréquation

Précisions méthodologiques :

- Taux d'avancement : un plan d'actions est élaboré pour atteindre le résultat annuel visé. A chaque action est affectée un % et un timing. , un taux d'avancement de 100% signifie que toutes les actions prévues ont été réalisées.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Farine

- Rendre effective l'administration du DG Caistab sur la ligne budgétaire « péréquation farine »
- Finaliser la validation de l'arrêté 0288 du 4 octobre 1982 pour préciser les conditions de remboursement des opérations d'achat et de transport de la farine
- Rendre opérationnel le partenariat avec l'AGASA pour la formation des agents Caistab dans le contrôle sanitaire et les pratiques de stockage de la farine

Matériaux de construction essentiels

- Rédaction des TDR
- Réalisation de l'étude de faisabilité sur la péréquation des matériaux de construction essentiels
- Rédaction du rapport final

Construction des 9 dépôts de farine :

- Rédiger et rendre public les appels d'offres
- Mettre en place la Commission de validation
- Attribution du marché

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

Cet objectif sera réalisé par la caisse de stabilisation et de péréquation.

OBJECTIF N°6 :Etre parvenu à améliorer les performances des procédures de gestion de la Conservation foncière

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

1. Le livre foncier est intégralement dématérialisé
2. Le délai moyen de publication des réquisitions d'immatriculation est de 90 jours
3. Le bâtiment de la Conservation Foncière est entré en fonctionnement
4. Le délai moyen entre le dépôt de la réquisition et la mise à disposition du titre
5. Délai moyen de mise à disposition du titre foncier pour consultation
6. Le nombre des Titres fonciers non retirés est 800
7. Délai moyen de transcription des actes…etc

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de dématérialisation des titres inscrits au Livre foncier	%	-	-	-	100 %	-	-
Taux d'avancement de la démarche d'acquisition et d'équipement du bâtiment	%	-	-	-	100%	-	-
Nombre des Titres fonciers non retirés	Titre foncier	900	900	900	800	700	400
Délai moyen entre le dépôt de la réquisition et la mise à disposition du titre	jour	-	110	110	90	60	45
Délai moyen de mise à disposition du titre foncier pour consultation	Jour	-	30	30	15	7	2
Délai moyen de publication de réquisitions d'immatriculation	jour	-	150	150	90	90	90

(7) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Conservation de la Propriété Foncière et des Hypothèques

Précisions méthodologiques :

- Taux d'avancement : un plan d'actions est élaboré pour atteindre le résultat annuel visé. A chaque action est affectée un % et un timing. un taux d'avancement de 100% signifie que toutes les actions prévues ont été réalisées.
- Taux de dématérialisation des titres : nombre de titres dématérialisés / nombre de titres inscrits au livre foncier

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Acquisition d'un immeuble adapté à la mise en place du projet de dématérialisation du Livre foncier, au stockage, à la conservation et à la sécurisation des documents fonciers afin d'attirer les investisseurs
- Numérisation des documents fonciers
- Acquisition du matériel informatique (scanner)
- Acquisition d'un logiciel

- Mise en place de la photogrammétrie (plans interactif et vectoriel)
- Mise en place d'un bulletin d'informations foncières de la Conservation foncière afin de faciliter la publication des réquisitions d'immatriculation et des bornages définitifs
- Formation des agents à la maîtrise des procédés et logiciels informatiques
- Soumettre la législation, la réglementation domaniale et foncière actuelles à l'appréciation de la commission nationale de protection des données à caractère personnel
- Mise en place d'un service de contrôle
- Effectuer des compagnes de sensibilisation et d'information portant sur les procédures d'immatriculation et de publicité foncière à l'endroit des populations
- Elaborer des statistiques des Titres fonciers dans l'ensemble du Gabon

OBJECTIF N°7 : Etre parvenu à davantage diffuser l'information économique

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

1. 52 nouvelles productions de la DGPEF sont disponibles au CIP
2. Le Centre d'Information et de Publication est rénové et équipé
3. Le nombre d'ouvrages et de périodiques disponibles au CIP est 1670
4. Le nombre de consultations d'ouvrages et de périodiques au CIP est 3000

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de nouvelles productions DGPEF disponibles au CIF	Nombre Production DGEPF	45	50	45	50	55	55
Nombre d'ouvrages& périodiques disponibles au CIP	Nombre Ouvrage / périodique	1650	1662	1650	1670	1690	2020
Nombre de consultations d'ouvrages et de périodiques au CIP	Nombre Consultation	-	-	2354	3000	3500	4000
Nombre de connexions sur le site internet de la DGEPF	Nombre Connexion	-	-	750	2500	3000	3500

(8) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGEPF

Précisions méthodologiques :

- Liste des nouvelles productions disponibles au CIP en 2015 : Tableau de Bord de l'Economie (1 parution) ; Tableau de Bord des Indicateurs Sociaux (1 parution) ; Notes de conjoncture trimestrielle (4 parutions) ; Notes de la DEM (4 parutions) ; Bulletin trimestriel d'analyse monétaire (4 parutions) ; Notes de conjoncture financière internationale (1 parution) ; Revue de Micro-finance (2 parutions) ; Chrono des mesures de politique économique (4 parutions) ; Infos Synthèses (4 parutions) et Résumé de l'actualité économique, financière et sociale (bimensuel) = 24 parutions.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Rénover et équiper le CIP
- Produire les 50 documents DGPEF prévus
- Définir et mettre en œuvre une politique d'acquisition des ouvrages et périodiques

- Rénover le site internet : enrichissement des contenus, développement de l'interactivité et du niveau de média, facilitation de la navigation…

OBJECTIF N°8 : Etre parvenu à projeter et à anticiper les phénomènes socioéconomiques à l'horizon 2017

Type de finalité des résultats visés

- ☑ Efficacité socio-économique
- ☐ Qualité de service rendu aux usagers
- ☐ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- La Direction Générale de la Prospective est opérationnelle

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle (2017)
Taux d'avancement dans la mise en place de la DGP	%	-	-	-	100%	-	-

Source des données : DGP

Précisions méthodologiques :

- Taux d'avancement : un plan d'actions est élaboré pour atteindre le résultat annuel visé. A chaque action est affectée un % et un timing. Un taux d'avancement de 100% signifie que toutes les actions prévues ont été réalisées.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Faire adopter le projet de décret portant création, attribution et organisation de la DGP
- Acquérir les locaux pour la DGP
- Equiper les bureaux de la DGP
- Nommer les responsables
- Recruter le personnel
- Lancer les activités

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertes en LF (1) pour 2014	Demandées pour 2015	Votés en LF (1) pour 2014	Demandés pour 2015
27 .871.1 Politiques économiques et de développement	**1 577 663 128**	**10 795 881 000**	**1 577 663 128**	**10 795 881 000**
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	785 719 128	599 999 600		599 999 600
Titre 4. Dépenses de transfert	441 944 000	3 017 466 700		3 017 466 700
Titre 5. Dépenses d'investissement	350 000 000 -	2 033 466 700	-	2 033 466 700
Titre 6. Autres dépenses	-	5 000 000 000	-	5 000 000 000
27.871.2: Conjoncture économique et prévisions macro-économiques		**302 633 566**		**302 633 566**
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services		302 633 566		302 633 566
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-		-	
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-
27. 871.3: Comptes nationaux, statistiques et projections macro-économiques	**139 021 000**	**345 918 600**	**143 084 770**	**345 918 600**
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel		13 128 000		13 128 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	139 021 000	332 790 600	143 084 770	332 790 600
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-		-	
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-
27 .871.4: Protection du droit de propriété foncière et sécurisation des garanties hypothécaires		**483 000 000**		**483 000 000**
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services		195 000 000		195 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	288 000 000	-	288 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-
Total pour le programme	**2 448 208 868**	**11 927 433 166**	**2 448 208 868**	**11 927 433 166**
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus				
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 408 208 868		1 408 208 868	1 430 423 766
Titre 4. Dépenses de transfert		3 017 466 700		3 017 466 700
Titre 5. Dépenses d'investissement	-		-	
Titre 6. Autres dépenses	-	5 000 000 000	-	5 000 000 000

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)		**271**	**4**	**84**	**80**	**351**
Permanents		249	3	84	81	330
Non permanents		22	1	0	-1	21
Catégorie B (s3)		**76**	**2**	**4**	**2**	**78**
Permanents		64	1	4	3	67
Non permanents		12	1	0	-1	11
Catégorie C (s4)		**14**	**0**	**0**	**0**	**14**
Permanents		14	0	0	0	14
Non permanents		0	0	0	0	O
Main d'œuvre non permanente (t)		**46**	**1**	**0**	**-1**	**45**
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t		**407**	**7**	**88**	**81**	**488**

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
Comité de privatisation			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		58	58
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		0	0
Total pour l'opérateur		**58**	**58**
Caisse de Stabilisation et de Péréquation			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		0	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		579	584
Total pour l'opérateur		**579**	**584**
Caisse des Dépôts et de Consignations			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		10	10
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		63	63
Total pour l'opérateur		**73**	**73**
Zone Franche Île Mandji			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)		10	10
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)		9	9
Total pour l'opérateur		**19**	**19**
Total pour le programme		**729**	**734**

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	Coût total (2)	Effectifs (1)	Coût total (2)	Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)	Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4	**361**		**443**		**82**	
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	**271**		**351**		**80**	
Permanents	249		330		81	
Non permanents	22		21		-1	
Catégorie B (s3)	**76**		**78**		**2**	
Permanents	64		67		3	
Non permanents	12		11		-1	
Catégorie C (s4)	**14**		**14**		**0**	
Permanents	14		14		0	
Non permanents	0		O		0	
Main d'œuvre non permanente (t)	**46**		**45**		**-1**	
Emplois des opérateurs (u)						
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)	729		734		0	
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)	0		0		0	
Total pour le programme (v) = s + t + u	1136		1222		86	

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	Métier / Fonction	Nombre	Dont internes	Dont externes	
1	Economistes	14		14	Toutes ces spécialités ont été recrutées pour tenir compte de l'évolution des missions des administrations du programme. Ces agents sont en activité depuis 2011 et sont donc en attente de la régularisation de leurs situations administratives.
2	Statisticiens	10		10	
3	Statisticiens-économistes	3		3	
4	Juristes	3		3	
5	Démographes	9		9	
6	Mathématiciens	1		1	
7	Financier	9		9	
8	Gestionnaires	4		4	
9	Ingénieurs en planification	7		7	
11	GHR	5		5	
12	Informaticiens	7		7	
13	Comptables	5		5	
14	Secrétaires	6		6	
15	Chauffeurs	1		1	
16	Archivistes	1		1	
17	Adjoint d'adm	2		3	

Justifications :

Au cours de l'exercice 2014, le programme Elaboration et Pilotage de la Politique Economique a fonctionné avec un effectif de 1 136 agents entièrement rémunérés par le budget de l'Etat (fonctionnaires et salariés des opérateurs rémunérés grâce à la subvention). En 2015, cet effectif passera à 1 222 agents, avec la prise en compte des 93 agents dont 5 agents pour les opérateurs.

Cet effectif se compose essentiellement des agents qui sont en activité dans nos administrations et en attente de postes budgétaires depuis 2011. En effet, afin de répondre aux nouvelles exigences, liées à l'évolution des missions des administrations du programme, le recrutement des juristes, fiscalistes, statisticiens-économistes, économètres s'est avéré nécessaire.

Par ailleurs, pour combler le déficit constaté dans certains métiers, le programme opte désormais pour le renforcement des capacités du personnel actuel. Cette stratégie découle des capacités d'accueil limitées de nos structures mais aussi de la nécessité de réduire la masse salariale de l'Etat.

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
1. Dépenses de biens et services obligatoires				
Total				
2. Dépenses de biens et services indispensables				
		2 343 638 868	1 430 423 766	Dépenses de fonctionnement des **administrations** du programme
Total		2 670 208 868	1 430 423 766	
3. Autres dépenses de biens et services				
			5 000 000 000	
Total				
Total Global		2 670 208 868	6 430 423 766	

Justifications :

L'enveloppe budgétaire de 2 670 208 868 Fcfa allouée au programme en 2014 (1 040 000 000F subvention cacao-café y compris) n'a pas permis aux acteurs d'atteindre les objectifs du PAP 2014. Certains objectifs ont même été abandonnés.

Le PAP 2015 contient des objectifs dont l'atteinte aura des effets positifs aussi bien sur le climat des affaires que sur la qualité de service rendu aux usagers. Pour y parvenir, une dotation minimale de 1 430 423 766 **F** est donc sollicitée par l'ensemble des administrations composant le programme.

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages				
Total				
2. Transferts aux collectivités locales				
Total				

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité	Filière cacao-café	1 040 000 000	1 040 000 000	Salaires dans les délégations + encadrement des planteurs
	APIEX		409 000 000	Cette dotation permettra à cette structure de faire face aussi bien à ses dépenses en biens et services qu'au paiement de sa masse salariale .
	Comité de privatisation		400 000 000	**Elle comprend le fonctionnement de la structure et le paiement du personnel contractuel**
	Institut gabonais de la Finance Islamique		175 000 000	Structure nouvellement implantée au Gabon elle est encore en phase d'expension.
Total				
Total Global				

En matière de transfert, la mise en œuvre des actions des opérateurs du programme (Comité de privatisation, Caistab, APIEX,) une enveloppe de 3 017 466 700 Francs CFA est sollicité. Elle servira à :

- le développement de la filière Cacao-café une subvention de 1 040 000 000 F (salaires des agents en activité dans les délégations provinciales et à l'encadrement des planteurs)

La réalisation du projet de l'APIEX pour un montant de 1 977 466 700 FCFA.

-

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Financement de l'étude de définition (fonds centralisé 2015) (Oui / Non)	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Informatisation du livre foncier	oui		6 000 000 000			288 000 000
APIEX						2 033 000 000
Total global						2 321 466 700

Justifications :

Conservation foncière

Dans l'optique de l'amélioration de l'accès au livre foncier et d'une meilleure conservation des titres fonciers, l'urgence est d'informatiser le livre foncier. Pour y parvenir, un budget de 288 millions est sollicité.

PROGRAMME CONCURRENCE ET PROTECTION DES CONSOMMATEURS.

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Conformément à son orientation stratégique, le programme vise, d'une part, des missions de régulation, de contrôle du respect des réglementations, de surveillance des marchés et, d'autre part, des missions de couverture et de protection du patrimoine assurable de l'Etat.

Ces dernières missions consistent à regrouper et à coordonner l'ensemble des actions de régulation du secteur des assurances, ayant pour fondement commun de favoriser l'émergence d'un secteur privé local dynamique et inséré dans les réseaux d'échanges mondiaux.

Le programme **« Concurrence et protection du consommateur »** comprend tous les crédits des services de la **Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC)** et de la **Direction Nationale des Assurances (DNA)**.

Il appartient à la mission **« Stratégie économique et développement durable »** du Ministère de l'Economie et de la Prospective et participe de la volonté des hautes autorités de mettre en place un cadre sain pour l'environnement économique et le renforcement du dispositif de sécurité du consommateur.

Il est structuré autour des trois (3) actions suivantes :

- Protection des consommateurs et contrôle des pratiques des opérateurs économiques ;
- Analyse des marchés et accompagnement des opérateurs économiques ;
- Régulation et assurances.

La mise en œuvre de ces actions est assurée par les services centraux et déconcentrés de la DGCC et les services techniques de la DNA.

Le responsable de programme (RPROG) est **Monsieur Modeste MFA OBIANG**, assisté de trois (3) responsables de budget opérationnel (RBOP) :

- RBOP services centraux ;
- RBOP services déconcentrés ;
- RBOP assurances.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Contrôle et promotion de la qualité des produits et des services

Cette action a pour finalités :

- Le renforcement de la protection des consommateurs,
- La renonciation, par les opérateurs économiques, des pratiques illicites voire frauduleuses,
- Le développement, par les opérateurs économiques, des démarches positives (ex. utilisation de normes, maîtrise de la qualité, etc.).

Nous consacrerons les crédits associés à cette action aux priorités suivantes :

1. La bonne application du dispositif juridique protégeant les consommateurs ;
2. La lutte contre les pratiques préjudiciables aux consommateurs ;
3. Des actions ciblées sur les priorités sectorielles ;
4. La mise à jour du « baromètre des réclamations »

La DGCC met en œuvre cette action grâce à son administration centrale et le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) en effectuant des contrôles, soit programmés, soit à la suite d'une réclamation, sur tous les champs de consommation (produits alimentaires et non-alimentaires, services) et à tous les stades de l'activité économique (production, importation, gros, distribution).

Elle regroupe également les dispositifs destinés à fournir aux usagers (consommateurs et opérateurs) les réponses appropriées à leurs préoccupations par la mise en service d'un numéro d'appels gratuits (8085) et, la poursuite de la recherche d'indices de nature à mettre à jour les pratiques illicites.

Cette action est portée par les Directions de la Concurrence, de la Consommation, de la Répression des Fraudes et les SPCC et intègre les objectifs stratégiques suivants :

- **Protéger et assurer la sécurité des consommateurs (objectif 1) ;**
- **Renforcer la transparence et la loyauté dans les transactions commerciales (objectif 2).**

ACTION N° 2 : Contrôle de pratiques anticoncurrentielles et régulation du marché

L'action a pour finalité de déterminer et de faire respecter les règles de concurrence afin de favoriser le développement d'un marché ouvert et loyal.

La mise en œuvre de cette action est rendue possible par les services centraux de la DGCC et le concours des SPCC.

La DGCC consacre son action aux priorités suivantes :

1. La lutte contre les pratiques illicites d'entreprises (ententes, abus de position dominante, etc.). Nous jouons un rôle majeur dans la veille concurrentielle et dans la détection des indices de pratiques illicites sur l'ensemble du territoire national.
2. La lutte contre les pratiques restrictives de concurrence entre entreprises (pratiques abusives entre distributeurs et fournisseurs, abus dans les contrats, etc.).

Cette action vise à conforter la confiance et la sécurité du consommateur et à assurer sa protection dans ses relations contractuelles.

Toutes les dispositions législatives et réglementaires en vigueur doivent être utilisées pour garantir la confiance des consommateurs.

La réalisation de cette action se traduit également par des contacts réguliers avec les associations de défense des consommateurs, des interventions auprès des opérateurs économiques.

Elle est surtout portée par la Direction de la Concurrence, l'Inspection des Services, les Services Provinciaux et intègre les objectifs stratégiques suivants :

- **Assurer la surveillance des marchés et le contrôle de la réglementation (objectif 3) ;**

ACTION n°3 : Protection des intérêts économiques des consommateurs.

La protection des intérêts des consommateurs consiste à s'assurer que les opérateurs économiques n'usent pas de pratiques anti concurrentielles.

ACTION n°4 : Régulation du secteur des assurances.

Cette action a pour finalités de faire respecter la réglementation commune des assurances (Code CIMA), de protéger les assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance.

Elle passe par la conduite des campagnes de sensibilisation et d'éducation auprès des assurés bénéficiaires des contrats de l'Etat, des missions de contrôles effectués auprès des compagnies et intermédiaires d'assurance sur l'ensemble du territoire.

Elle est portée par les services techniques de la DNA et intègre les objectifs stratégiques suivants :

- **Améliorer la qualité des services d'assurances au Gabon (objectif 5) ;**
- **Améliorer les garanties souscrites par l'Etat (objectif 6).**

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Veiller à la loyauté de la concurrence entre opérateurs économiques et protéger la santé et les intérêts des consommateurs figurent parmi les priorités gouvernementales destinées à conforter la confiance, à dynamiser la consommation.

Deux (2) unités administratives interviennent dans le programme **« Concurrence et protection du consommateur »** :

1. **La Direction Générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC)**, créée par le décret n°000665/PR/MEFBP du 9 août 2004, est issue de la fusion de la Direction Générale des Prix et des Enquêtes Economiques (ministère des Finances) et de la Direction Générale de la Consommation (Ministère du Commerce) ; suite aux recommandations du Fonds Monétaire Internationale (FMI) afin que l'économie gabonaise soit arrimée aux normes du libéralisme.

   La DGCC est l'instrument technique de régulation et de mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière de Concurrence et de Consommation.

   Pour l'accomplissement quotidien de ses missions, la DGCC s'appuie sur les instruments techniques et institutionnels ci-après :

- Un cadre législatif et réglementaire approprié en vigueur, ainsi que des textes communautaires et internationaux ;
- Un personnel d'encadrement aux compétences variées et des brigades fixes et itinérantes déployées sur l'ensemble du territoire national ;
- Un laboratoire de contrôle Qualité (LCQ), qualifié pour effectuer des analyses microbiologiques et physicochimiques sur tous les produits et biens soumis à la consommation en République gabonaise.

Elle est chargée notamment de :

- Assurer et garantir une concurrence saine et loyale ;
- Protéger les consommateurs dans leur vie quotidienne par la pratique transparente et loyale des transactions commerciales ;
- S'assurer de l'innocuité et de la qualité hygiénique des denrées alimentaires produites localement ou importées ;
- Contrôler la conformité, la qualité et la sécurité des normes des biens et services soumis à la consommation en République gabonaise.

2. **La Direction Nationale des Assurances (DNA)**, créée par la loi n°14/93 du 23 août 1993 portant ratification du traité de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et organisée par le décret n°414/PR/MEFBPP du 16 avril 1999, sert de relais à l'action de la CIMA, organisme supra national constitué de 14 Etats Membres, dont le Gabon. Elle a pour mission principale, le contrôle de l'ensemble des opérateurs du marché des assurances des différents Etats.

   Les Directions Nationales des Assurances constituées dans l'ensemble des Etats Membres ont les mêmes missions au plan national : la régulation des différents marchés respectifs s'effectue par l'entremise des contrôles sur place et sur pièces des différents opérateurs.

   Pour sa part, la DNA est chargée de :

- Contrôler des compagnies et intermédiaires d'assurance ;
- Assurer du patrimoine de l'Etat ;
- Augmenter la capacité de rétention des primes sur le marché local ;
- Vérifier la transparence des compagnies dans la tenue de leurs états financiers et comptable ainsi que dans leur gestion quotidienne ;
- Faire respecter la Réglementation Commune des assurances (Code CIMA) ;
- Protéger les assurés et bénéficiaires de contrats d'assurance ;
- Fournir à l'Etat des informations permettant de prendre des décisions relatives à l'assainissement du secteur des assurances.

Les principales missions du programme « Concurrence et protection du consommateur » portent sur :

- La régulation des marchés (concurrence, assurance…) ;
- La protection du consommateur ;
- La couverture et la protection du patrimoine assurable de l'Etat.

ENJEUX

Les enjeux sont les suivants :

- **Enjeu 1 :** Renforcer la protection des consommateurs ;
- **Enjeu2 :** Parvenir à inciter les opérateurs à renoncer aux pratiques illicites voire frauduleuses et à leur faire développer des démarches positives (normalisation, maîtrise de la qualité) ;
- **Enjeu 3 :** Rendre les consommateurs plus avertis ;
- **Enjeu 4 :** Promouvoir, assainir et réguler le marché gabonais des assurances ;
- **Enjeu 5 :** Maîtriser le patrimoine assurable de l'Etat et renforcer la collaboration avec les administrations intervenant dans la chaine de la dépense publique et/ou la gestion du patrimoine administratif ;
- **Enjeu 6 :** Faire évoluer la gestion des dotations destinées au règlement des sinistres.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : PROTEGER ET ASSURER LA SECURITE DES CONSOMMATEURS

- Résultat annuel attendu 1 : avoir mis en place un (1) dispositif de gestion des alertes.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 10% de dépotages.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir deux (2) nouveaux paramètres analytiques.
- Résultat annuel attendu 4 : avoir 70% d'échantillons analysés.
- Résultat annuel attendu 5 : avoir franchi trois (3) étapes dans la démarche d'accréditation.
- Résultat annuel attendu 6 : avoir signé un (1) partenariat avec une association de consommateurs.

OBJECTIF N°2 : RENFORCER LA TRANSPARENCE ET LA LOYAUTE DANS LES TRANSACTIONS COMMERCIALES

- Résultat annuel attendu 1 : avoir étudié et traité 10% de baux commerciaux.
- Résultat annuel attendu 2 : être parvenu à mettre 500 opérateurs économiques en conformité à la réglementation relative à la publicité des prix.
- Résultat annuel attendu 3 : être parvenu à mettre 500 opérateurs économiques en conformité à la réglementation relative à la facturation.
- Résultat annuel attendu 4 : être parvenu à mettre 500 opérateurs économiques en conformité à la réglementation relative à l'étiquetage des produits.

OBJECTIF N°3 : ASSURER LA SURVEILLANCE DES MARCHES ET LE CONTRÔLE DE LA REGLEMENTATION

- Résultat annuel attendu 1 : avoir constitué une (1) base de données des opérateurs économiques.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir rédigé un (1) rapport annuel d'analyse des prix.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir contrôlé 80% des opérateurs économiques.
- Résultat annuel attendu 4 : avoir recensé 100% des opérateurs économiques par secteur d'activités.
- Résultat annuel attendu 5 : avoir réalisé quatre (4) enquêtes de régulation sectorielle.
- Résultat annuel attendu 6 : avoir réalisé quatre (4) contrôles saisonniers.

OBJECTIF N°4 : RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES OPERATEURS ECONOMIQUES

- Résultat annuel attendu 1 : avoir sensibilisés et informés 500 opérateurs économiques sur les aspects de la réglementation en vigueur.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir formé 2 majors sur le reconditionnement des produits alimentaires.

OBJECTIF N°5 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES D'ASSURANCES AU GABON

- Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à effectuer seize (16) contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir moins de quinze (15) opérateurs sanctionnés.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir accompagné 25 opérateurs.
- Résultat annuel attendu 4 : avoir organisé trois (3) campagnes de sensibilisation auprès des établissements privés et les corporations professionnelles.
- Résultat annuel attendu 5 : avoir 1000 nouveaux contrats souscrits à la suite des campagnes de sensibilisation.
- Résultat annuel attendu 6 : avoir envoyé 22 agents suivre des séances de renforcement des capacités.
- Résultat annuel attendu 7 : avoir deux (2) procédures harmonisés et formalisées.
- Résultat annuel attendu 8 : avoir un (1) service informatisé.
- Résultat annuel attendu 9 : avoir trois (3) textes juridiques élaborés.

OBJECTIF N°6 : AMÉLIORER LES GARANTIES SOUSCRITES PAR L'ETAT

- Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à couvrir 85% des risques.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir trente (30) garanties souscrites.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir organisé 25 campagnes de sensibilisation auprès des assurés bénéficiaires des contrats de l'Etat.
- Résultat annuel attendu 4 : avoir accompagné quatre (4) missions diplomatiques.

OBJECTIF N°1 : PROTEGER ET ASSURER LA SECURITE DES CONSOMMATEURS

Type de finalité des résultats visés

☑ Efficacité socio-économique
☐ Qualité de service rendu aux usagers
☐ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : avoir mis en place un (1) dispositif de gestion des alertes.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir réalisé 10% de dépotages.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir deux (2) nouveaux paramètres analytiques.
- Résultat annuel attendu 4 : avoir 70% d'échantillons analysés.
- Résultat annuel attendu 5 : avoir franchi trois (3) étapes dans la démarche d'accréditation.
- Résultat annuel attendu 6 : avoir signé un (1) partenariat avec une association de consommateurs.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de dispositif de gestion des alertes (1)	Nombre	0	0	0	1	-	-
Taux de dépotage réalisé (2)	%	0	18	18	25	30	50
Nombre de nouveaux paramètres analytiques (3)	Nombre	0	10	8	15	20	30
Taux d'échantillons analysés (4)	%	0	2000	252	2200	2500	3000
Nombre d'étapes franchies dans la démarche d'accréditation (5)	Nombre	1	2	2	3	5	8
Nombre de partenariats signés avec une association de consommateurs (6)	Nombre	0	0	0	1	2	3

(1) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGCC (Direction de la Consommation, rapport d'activité – Inspection des services, entretiens)

Précisions méthodologiques :

- L'indicateur 1 renseigne sur le nombre de dispositif de gestion des alertes. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique ;
- L'indicateur 2 rapporte le nombre de container/camion dépotés aux frontières (numérateur) au nombre total de container/camion enregistré aux frontières (dénominateur) x 100. En 2015, hormis les services centraux de la DGCC, le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et des brigades de contrôle est également attendu ;
- L'indicateur 3 montre le nombre de nouveaux paramètres analytiques maîtrisés par le laboratoire. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique.
- L'indicateur 4 rapporte le nombre d'échantillons analysés (numérateur) au nombre total d'échantillons à analyser (dénominateur) x 100. Au sujet de la cible pour l'année 2015 (2200 échantillons analysés), il est essentiel de préciser que ce sont bien les services techniques de la DGCC qui sont tenus d'envoyer les échantillons au Laboratoire pour les analyses.
- L'indicateur 5 montre le nombre d'étapes franchies par le laboratoire dans son processus d'accréditation. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique. En cible pluriannuelle, les huit (8) étapes suivantes sont nécessaires à l'accréditation du laboratoire :
    - Diagnostic qualité (expert externe)
    - Organisation du laboratoire selon la norme 17 025 (Direction Générale)
    - Mise en place des activités du management qualité (marche en avant, procédures, manuel qualité)
    - Audit interne (expert interne)

- Actions correctrices
- Dossier accréditation COFRAC
- Audit à blanc (expert externe)
- Accréditation

- L'indicateur 6 montre le nombre partenariat signé avec les groupements de défense des droits des consommateurs. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- constituer un fichier sur les importateurs, grossistes et demi-grossistes et sur les producteurs locaux ;
- veiller à la mise en place des espaces de dépotage agréés ;
- réaliser des actions de communication sur les opérations de contrôles à l'importation et des contrôles des unités de production locale (un (1) séminaire de formation interne par an)
- faire revenir les clients (large communication sur la réouverture du Laboratoire Contrôle Qualité (LCQ), etc.)
- programmer l'activité du laboratoire en coordination étroite avec les différentes directions de la DGCC et d'autres ministères
- procéder à l'acquisition et à la mise en place des véhicules spécialisés; aménager les bureaux et les postes de travail
- faire réaliser une émission TV sur « le LCQ, un outil scientifique au service du développement »
- visiter régulièrement les usagers du laboratoire et prendre en compte leurs remarques
- participer aux essais inter laboratoires réalisés par le RAEMA (mars et octobre 2013); prévoir les coûts d'inscription,
- faire faire l'audit par des experts; tirer de leurs recommandations un plan d'action; engager la démarche vers l'accréditation avec l'appui de l'AGANOR
- poursuivre le programme de formation des agents aux techniques d'analyses et à la norme NF ISO 17025
- disposer d'un fichier des associations de consommateurs
- dynamiser la coopération entre l'administration et les associations de consommateurs : réaliser des actions conjointes
- développer les campagnes de sensibilisation et des actions de formation
- élargir la gamme des supports d'information et de sensibilisation en lien avec les associations
- soutenir le déploiement du mouvement associatif dans les différentes provinces *(DSP)*

OBJECTIF N°2 : RENFORCER LA TRANSPARENCE ET LA LOYAUTE DANS LES TRANSACTIONS COMMERCIALES

Type de finalité des résultats visés

☑ Efficacité socio-économique
☐ Qualité de service rendu aux usagers
☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : avoir étudié et traité 10% de baux commerciaux.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir contrôlé et trouvé 50% d'opérateurs économiques en infraction à la réglementation relative à la publicité des prix.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir contrôlé et trouvé 10% d'opérateurs économiques en infraction à la réglementation relative à la facturation.
- Résultat annuel attendu 4 : avoir contrôlé et trouvé 50% d'opérateurs économiques en infraction à la réglementation relative à l'étiquetage des produits.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de traitement des baux commerciaux. (1)	%	-	-	-	10	15	30
Taux d'opérateurs économiques en infraction à la réglementation relative à la publicité des prix. (2)	%	-	-	64,62	50	50	30
Taux d'opérateurs économiques en infraction à la réglementation relative à la facturation. (3)	%	-	-	3,46	10	50	30
Taux d'opérateurs économiques en infraction à la réglementation	%	-	-	30,99	50	50	30

relative à l'étiquetage des produits. (4)							

(9) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGCC (Direction de la Répression des Fraudes, rapport d'activité – Direction des Services Provinciaux)

Précisions méthodologiques :

- L'indicateur 1 rapporte les baux traités (numérateur) au nombre total des baux enregistrés (dénominateur) x 100 ;

- L'indicateur 2 rapporte les opérateurs économiques en infraction à la réglementation sur la publicité des prix (numérateur) au nombre total des opérateurs économiques contrôlés (dénominateur) x 100.

  2917 infractions enregistrées du 21 janvier au 9 septembre :

  - **Défaut de publicité des prix = 1 885**
  - Pratique de prix illicites et défaut de barèmes = 904
  - Facturier = 59
  - Autres = 69

En 2015, hormis les services centraux de la DGCC, le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et des brigades de contrôle est également attendu ;

- L'indicateur 3 rapporte les opérateurs économiques en infraction à la réglementation sur la facturation (numérateur) au nombre total des opérateurs économiques contrôlés (dénominateur) x 100.

  2014 (du 21 janvier au 9 septembre) : 2917 infractions

  - **Facturier = 59**

En 2015, hormis les services centraux de la DGCC, le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et des brigades de contrôle est également attendu ;

- L'indicateur 4 rapporte les opérateurs économiques en infraction à la réglementation sur l'étiquetage des produits (numérateur) au nombre total des opérateurs économiques contrôlés (dénominateur) x 100.

- 2014 (du 21 janvier au 9 septembre) : 2917 infractions

  - **Pratique de publicité des prix et défaut de barèmes (étiquetage) = 904**

En 2015, hormis les services centraux de la DGCC, le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et des brigades de contrôle est également attendu.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Initier au moins quatre (4) enquêtes sur la mauvaise qualité des produits et des services ;
- Obtenir des sanctions dissuasives (pas d'annulation, engagement de procédures contentieuses) ;
- Communiquer très largement sur le développement des contrôles et sur les sanctions.

OBJECTIF N°3 : ASSURER LA SURVEILLANCE DES MARCHES ET LE CONTRÔLE DE LA REGLEMENTATION

Type de finalité des résultats visés

☑ Efficacité socio-économique
☐ Qualité de service rendu aux usagers
☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : avoir constitué une (1) base de données des opérateurs économiques.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir rédigé un (1) rapport annuel d'analyse des prix.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir contrôlé 80% des opérateurs économiques.
- Résultat annuel attendu 4 : avoir recensé 100% des opérateurs économiques par secteur d'activités.

- Résultat annuel attendu 5 : avoir réalisé quatre (4) enquêtes de régulation sectorielle.
- Résultat annuel attendu 6 : avoir réalisé quatre (4) contrôles saisonniers.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de base de données des opérateurs économiques. (1)	Nombre	0	0	0	1	2	4
Nombre de rapport annuel d'analyse des prix. (2)	Nombre	-	-	-	1	1	1
Taux de contrôle des opérateurs économiques. (3)	%	-	80	60	80	95	100
Taux de recensement des opérateurs économiques par secteur d'activités. (4)	%	-	-	45	100	100	100
Nombre d'enquêtes de régulation sectorielle. (5)	Nombre	-	4	2	4	6	6
Nombre de contrôles saisonniers. (6)	Nombre	-	-	-	4	4	4

(10) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGCC (Directions concernées : Répression des Fraudes, Services Provinciaux, Concurrence – rapports d'activités).

Précisions méthodologiques :

- L'indicateur 1 renseigne sur le nombre de base de données des opérateurs économiques sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique ;

- L'indicateur 2 indique le nombre de rapport annuel d'analyse des prix des produits de consommation élaborés à la suite des relevés mensuels des prix. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique. En 2015, outre les rapports des services centraux de la DGCC, il sera particulièrement demandé aux Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et des brigades de contrôle de remontrer fréquemment leurs données ;

- L'indicateur 3 rapporte les zones contrôlées (numérateur) au nombre total des zones à contrôler (dénominateur) x 100.
    - Cinq zones définies :
    - Trois zones contrôlées :

- L'indicateur 4 rapporte le nombre d'opérateurs économiques recensés selon le secteur d'activités (numérateur) au nombre total d'opérateurs économiques à contrôler (dénominateur) x 100. Le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et des brigades de contrôle est également attendu.

- L'indicateur 5 montre le nombre d'enquêtes sectorielles réalisées. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique et le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et des brigades de contrôle est également attendu ;

- L'indicateur 6 montre le nombre de contrôles saisonniers effectués. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et des brigades de contrôle est également attendu.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- réaliser 12 relevés mensuels des prix sur les différents marchés (évolution mensuelle des prix : prix pratiqués/constatés sur les segments de marchés à risques) sur l'ensemble du territoire ;
- réaliser des enquêtes de régulation concurrentielle du marché sur l'ensemble du territoire ;
- mettre en place des outils de suivi et des indicateurs pour évaluer le fonctionnement des marchés ;
- comptabiliser régulièrement le nombre de pratiques illicites, de dossiers contentieux instruits ;
- mettre à jour régulièrement la base de données physique ;
- vulgariser du droit de la concurrence (reconduit chaque année) ;
- réaliser des actions de communication sur les pratiques illicites :
    - 1 séminaire de formation (interne) par an

- réaliser des actions de communication sur les pratiques illicites (recueil de textes réglementaires, communication : 1 parution à l'union par trimestre, 1 parution par an dans le guide du consommateur, 1 émission Radio-Télévisée) ;

OBJECTIF N°4 : RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES OPERATEURS ECONOMIQUES

Type de finalité des résultats visés

☑ Efficacité socio-économique
☐ Qualité de service rendu aux usagers
☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : avoir sensibilisés et informés 500 opérateurs économiques sur les aspects de la réglementation en vigueur.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir formé 2 majors sur le reconditionnement des produits alimentaires.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'opérateurs économiques sensibilisés sur les aspects de la réglementation en vigueur. (1)	Nombre	-	-	-	500	500	500
Nombre de majors formés sur le reconditionnement des produits alimentaires. (2)	Nombre	-	-	-	2	2	2

(11) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DGCC (Directions concernées : Répression des Fraudes, Services Provinciaux, Concurrence, Consommation – rapports d'activités).

Précisions méthodologiques :

- L'indicateur 1 renseigne sur le nombre d'opérateurs économiques sensibilisés sur la réglementation en vigueur. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique. Le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et des brigades de contrôle est également attendu.

- L'indicateur 2 montre le nombre de majors formés aux techniques de reconditionnement des aliments, sur l'ensemble du territoire national. Le concours des Services Provinciaux de la Concurrence et de la Consommation (SPCC) et des brigades de contrôle est également attendu. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- recenser les opérateurs économiques à accompagner (base de données) ;
- délimiter les zones géographiques déterminant les différents marchés des produits et services ;
- déterminer les leaders économiques susceptibles d'influencer le marché ;
- déterminer les marchés spécifiques des produits/services cibles ;
- organiser des sessions d'information sur la règlementation en matière de concurrence ;
- produire et remettre des brochures aux professionnels en activité ;
- communiquer via le site internet une fois celui-ci créé ;
- fournir à des opérateurs des occasions de communiquer sur leur démarche en direction des consommateurs.

OBJECTIF N°5 : AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES D'ASSURANCES AU GABON

Type de finalité des résultats visés

☑ Efficacité socio-économique
☑ Qualité de service rendu aux usagers
☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à effectuer seize (16) contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir moins de quinze (15) opérateurs sanctionnés.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir accompagné 25 opérateurs.
- Résultat annuel attendu 4 : avoir organisé trois (3) campagnes de sensibilisation auprès des établissements privés et les corporations professionnelles.
- Résultat annuel attendu 5 : avoir 1000 nouveaux contrats souscrits à la suite des campagnes de sensibilisation.
- Résultat annuel attendu 6 : avoir envoyé 22 agents en renforcement des capacités.
- Résultat annuel attendu 7 : avoir deux (2) procédures harmonisées et formalisées.
- Résultat annuel attendu 8 : avoir un (1) service informatisé.
- Résultat annuel attendu 9 : avoir trois (3) textes juridiques élaborés.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de contrôles auprès des compagnies et intermédiaires d'assurances sur l'ensemble du territoire (1)	Nombre	14	16	9	16	16	25
Nombre d'opérateurs non sanctionnés (2)	Nombre	-	-	-	15	15	
Nombre d'opérateurs a accompagnés (3)	Nombre	25	20	-	25	-	30
Nombre de campagnes de sensibilisation auprès des établissements privés et les corporations professionnelles (4)	Nombre	-	2	0	3	3	10
Nombre de nouveaux contrats souscrits à la suite des campagnes de sensibilisation (5)	Nombre	-	-	-	1000	1000	1000
Nombre d'agents ayant bénéficié d'un renforcement des capacités (6)	Nombre	-	5	19	22	-	40
Nombre de procédures harmonisés et formalisées (7)	Nombre	1	1	1	2	1	3
Nombre de services informatisés (8)	Nombre	1	1	1	1	N/C	3
Nombre de textes juridiques élaborés (9)	Nombre	-	2	2	3	1	5

(12) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DNA (Services Contrôle et Administration Générale).

Précisions méthodologiques :

- L'indicateur 1 renseigne sur le nombre de missions de contrôle effectué auprès des compagnies (08) et des intermédiaires (27) d'assurances et leur bureau situé à l'intérieur du pays. Il s'agit d'un décompte arithmétique.

- L'indicateur 2 indique le nombre d'opérateurs non sanctionnés à la suite des contrôles sur pièces et sur place. Il s'agit d'un décompte arithmétique.

- L'indicateur 3 montre le nombre d'opérateurs accompagné par la DNA pour une mise en conformité des opérateurs. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique. La situation de départ de cet indicateur n'est pas communiquée. Pour l'année 2012, dix-neuf (19) opérateurs du secteur des assurances ont été accompagnés. En 2013, vingt-cinq (25) opérateurs ont été accompagnés.

    - En 2014, la DNA accompagnera 20 opérateurs du secteur des assurances au quatrième trimestre.
    - En 2015, nous envisageons accompagner 25 opérateurs et trente (30) en pluriannuelle.
    - Les secteurs d'accompagnements sont :
        - **l'élaboration et la présentation des états statistiques et financiers ;**
        - **l'élaboration des garanties financières ;**
        - **le montage des plans de financement ;**
        - **la création de nouveaux produits d'assurance ;**

- L'indicateur 4 montre le nombre de campagnes de sensibilisation auprès du public. Le public étant composé de plusieurs opérateurs, les campagnes de sensibilisation se feront par secteur d'activités. Pour 2014, elles vont concerner le secteur de l'Education (établissement d'enseignement privé) et celui du transport (transporteurs suburbains). Les trois (03) campagnes de 2015 seront organisées à Libreville. Pour l'échéance pluriannuelle, elles s'étendront dans le reste du pays (essentiellement dans les grands centres urbains). Il s'agit d'un simple décompte arithmétique.

- L'indicateur 5 indique le nombre de nouveaux contrats souscrits après les campagnes de sensibilisation. Le nombre exact ne pourra être connu qu'à partir de 2016 sur la base des états financiers produits par les compagnies d'assurances. Il s'agit d'un simple décompte arithmétique.

- L'indicateur 6 montre le nombre d'agents à recycler afin de renforcer leur capacité professionnelle. La DNA souhaite envoyer pour l'année 2015, vingt (22) agents en stage et pour l'échéance pluriannuelle quarante (40) agents par rapport aux besoins émis par les différents services. Il s'agit d'un décompte arithmétique.

- L'indicateur 7 montre le nombre de procédures harmonisées et formalisées. L'année 2015, la DNA s'est fixée un objectif d'harmoniser une (01) procédure et comme cible pluriannuelle l'élaboration de cinq (05) manuels de procédures harmonisées. Il s'agit d'un décompte arithmétique.

- L'indicateur 8 montre le nombre de services à informatiser. La DNA souhaite informatiser un (01) service pour l'année 2015. Pour l'échéance pluriannuelle, la DNA compte informatiser trois (03) services techniques. Il s'agit d'un décompte arithmétique.

- L'indicateur 9 indique le nombre de textes juridiques (texte organique et texte portant création du corps) pris au cours de l'année. En 2015, la DNA s'est fixée comme objectif l'adoption de trois (03) textes juridiques (1 texte pour l'Administration Générale et 2 textes pour le contrôle) et comme cible pluriannuelle, l'élaboration de cinq (05) textes pour le renforcement du cadre réglementaire. Il s'agit d'un décompte arithmétique.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place d'un chronogramme de contrôles des intermédiaires et des compagnies d'assurances;
- Organiser l'assermentation des contrôleurs de la Direction Nationale des Assurances ;
- Parvenir à faire évoluer le respect de la réglementation commune à tous les partenaires nationaux;
- Organiser des sessions d'information et de formation sur la règlementation ;
- Détecter les cas de fraudes en assurance;
- Interpeller les acteurs reconnus coupables de violation de la règlementation ;
- Proposer des sanctions règlementaires contre les acteurs véreux ;
- Procéder aux contrôles sur pièces et sur place de l'ensemble des opérateurs du marché ;
- Participer aux missions de contrôle initiées par la CIMA ;
- Examiner les contrats envoyés par les compagnies pour visas ;
- Etudier les dossiers de demandes d'agrément et d'autorisation d'exercer ;
- Recevoir les dossiers de litiges ;
- Recevoir les demandes de cartes professionnelles.
- Réaliser des campagnes de sensibilisation auprès des transporteurs suburbains en vue de les inciter à souscrire une police Responsabilité Civile Automobile obligatoire en République Gabonaise;

- Réaliser des campagnes de sensibilisation auprès des responsables d'établissements d'enseignement privés (Pré-primaire, Primaire et Secondaire) en vue de les inciter à souscrire une assurance Responsabilité Civile Scolaire;
- Utiliser les différents canaux de communication en vue de la vulgarisation des produits d'assurance (Organiser des émissions radios et télévisées ; Distribuer des prospectus);
- Organiser la journée de l'assurance avec les partenaires du marché;
- Informatiser les services techniques de la DNA;
- Renforcer de capacité du personnel de la DNA ;
- Elaborer le projet de texte portant création du corps des Inspecteurs et Contrôleurs d'assurances ;
- Elaborer le projet de texte réorganisant la DNA ;
- Elaborer les manuels de procédures.

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- Le Centre Professionnel de Formation en Assurance (C.P.F.A) est un opérateur qui assure la formation des cadres moyens dans le domaine de l'assurance.

OBJECTIF N° 6: AMELIORER LES GARANTIES SOUSCRITES PAR L'ETAT

Type de finalité des résultats visés

x Efficacité socio-économique
x Qualité de service rendu aux usagers
x Efficience de l'Administration

Cases pouvant être reportées dans les éléments ci-dessus : ☐ ☑.

Résultat annuel

- Résultat annuel attendu 1 : être parvenu à couvrir 85% des risques.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir au moins trente (30) garanties souscrites.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir organisé 25 campagnes de sensibilisation auprès des assurés bénéficiaires des contrats de l'Etat.
- Résultat annuel attendu 4 : avoir accompagné quatre (4) missions diplomatiques.
- Résultat annuel attendu 5 : être parvenu à solder le montant de 1 500 000 000 FCFA de sinistres en attente de règlement après apurement des arriérés de primes.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux de risques de couvertures (1)	%	79%	85%	0%	85%	93%	100%
Nombre de garanties souscrites (2)	Nombre	17	30	0	30	32	40
Nombre de campagnes de sensibilisation auprès des assurés bénéficiaires des contrats de l'Etat (3)	Nombre	2	20	17	25	30	35
Nombre de missions diplomatiques a accompagné (4)	Nombre	-	4	0	4	8	16
Montant minimum de sinistres en attente de règlement après apurement des arriérés de prime. (5)	FCFA	N/C	N/C	1.500.000.000 FCFA	1.500.000.000 FCFA	N/C	-

(13) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : DNA (Services Risques Spéciaux et Sinistres et Contentieux) et Compagnies d'assurance.

Précisions méthodologiques :

- L'indicateur 1 rapporte le nombre de risques de l'état assurés (numérateur) sur le nombre de risques de l'état à assurer selon la nomenclature arrêtée par la direction générale du budget (dénominateur) x 100. Nous constatons que depuis le niveau de départ jusqu'à l'année 2013, le nombre de risques n'a pas changé donc onze (11) risques sur quatorze (14) soit un taux de 79%. En 2015, nous envisageons couvrir les risques de l'Etat à hauteur de 85% sachant que le nombre est de douze (12) sur quatorze (14).Pour la cible pluriannuelle, nous procéderons à la couverture de l'ensemble des risques de l'Etat.

- L'indicateur 2 montre le nombre de garanties souscrites, il s'agit d'un simple décompte arithmétique. En 2015, nous envisageons souscrire au minimum trente (30) garanties et en pluriannuelle, quarante (40) garanties.
- L'indicateur 3 montre le nombre de campagnes effectuées au cours de l'année. Il s'agit d'un décompte arithmétique. En 2012, nous avons effectué une (1) campagne au Collège Immaculée Conception et deux (2) autres en 2013 au Collège Immaculée Conception et à la DNA. En 2014, nous avons également réalisé dix-sept (17) campagnes de sensibilisation auprès des Responsables des établissements scolaires et à la Garde Républicaine (GR). En 2015, nous envisageons effectuer vingt-cinq (25) campagnes de sensibilisations aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du pays. A l'échéance pluriannuelle, pour une meilleure couverture de ces risques de l'Etat, nous organiserons trente-cinq (35) campagnes sur toute l'Etendue du territoire.
- L'indicateur 4 montre le nombre de missions diplomatiques effectuées au cours de l'année. Ces missions s'effectueront en partenariat avec la Direction du Patrimoine et le Secrétariat Général du Ministère des Affaires Etrangères dans les différentes zones mentionnées à l'article 9 du décret N°414/PR/MFEBPP du 16 Avril 1999, à savoir : Amérique, Afrique, Asie et Europe. Il s'agit d'un décompte arithmétique. En 2015, pour la vérification de la couverture des risques de l'Etat à l'Etranger, nous procéderons à quatre (4) missions diplomatiques en Afrique (2 en Afrique du Nord et 2 en Afrique Subsaharienne). En échéance pluriannuelle, seize (16) missions vont être effectuées dont quatre (4) par zone.
- L'indicateur 5 indique le montant minimum des sinistres en attente de règlement après apurement des arriérés de primes des exercices 2012 et 2013. Pour 2015, nous envisageons régler au minimum un montant d'un milliard cinq cent millions de Francs CFA (1.500.000.000). Pour l'échéance pluriannuelle, cet indicateur sera renseigné au terme de cette échéance.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Avoir une meilleure connaissance des biens assurés situés au Gabon et à l'Etranger en mettant en place une convention de collaboration tripartite (DNA, DPA, SG Ministère des Affaires Etrangères) ;
- Améliorer la couverture du patrimoine de l'Etat en collaboration avec les compagnies d'assurance ;
- Parvenir à maîtriser les risques de l'Etat : Professionnaliser les agents en gestion des risques ;
- Solder les sinistres de l'Etat en attente de règlement après apurement des arriérés de primes ;
- Sensibiliser et informer les bénéficiaires des contrats de l'Etat
- Demander aux forces de sécurité de procéder aux contrôles périodiques des assurances administratives ;
- Procéder à l'assurance des véhicules terrestres à moteur de l'Etat ;
- Communiquer sur les procédures d'établissement des Cartes Vertes Nationales (CVN) et de règlement des sinistres ;
- Assurer l'étude et le paiement des dossiers d'indemnisation des dommages matériels et corporels causés par les véhicules administratifs en cas d'accident de circulation ;
- Exercer contre les compagnies d'assurances les recours en réparation des dommages causés aux véhicules administratifs ;
- Etablir les statistiques relatives aux sinistres du patrimoine de l'Etat ;
- Transmettre les dossiers contentieux à l'Agence Judiciaire de l'Etat (AJE).

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
Actions et titres	**Ouvertes en LF (1) pour 2014**	**Demandées pour 2015**	**Votés en LF (1) pour 2014**	**Demandés pour 2015**
27.878.1Action : contrôle et promotion de la qualité des produits et des services	**1 111 125 733**	**1 988 642 000**	**1 298 737 866**	**1 988 642 000**
Titre 1. Charges financières de la dette	-		-	
Titre 2. Dépenses de personnel	232 980 000	238 642 000	232 980 000	238 642 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 111 125 733	750 000 000	1 065 757 866	750 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-		-	
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	1 000 000 000	-	1 000 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-		-	
27.878.2 Action : contrôle des pratiques concurrentielles et protection du marché	**2 111 125 733**	**715 000 000**	**1 065 757 866**	**715 000 000**
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-		-	
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 111 125 733	700 000 000	1 065 757 866	700 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	15 000 000	-	15 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-
27.878.3 Action : protection des intérêts économiques des consommateurs		**-11 004 000**		**-11 004 000**
Titre 1. Charges financières de la dette		-		-
Titre 2. Dépenses de personnel		-11 004 000		-11 004 000
Titre 3. Dépenses de biens et services		-		-
Titre 4. Dépenses de transfert		-		-
Titre 5. Dépenses d'investissement				
Titre 6. Autres dépenses				-
27.878.4 Action : régulation du secteur des assurances	**3 602 351 466**	**994 980 737**	**3 211 615 732**	**99 980 737**
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-		-	
Titre 3. Dépenses de biens et services	2 222 251 466	279 980 737	2 131 515 732	279 980 737
Titre 4. Dépenses de transfert	980 100 000	715 000 000	980 100 000	-715 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	400 000 000		100 000 000	
Total pour le programme	**7 057 582 932**	3 709 626 737	**5 576 111 464**	3 709 626 737
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus	-	-	-	-
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel				
Titre 3. Dépenses de biens et services	4 444 502 932	1 729 980 737	4 263 031 464	1 729 980 737
Titre 4. Dépenses de transfert	980 100 000	730 000 000	980 100 000	730 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 400 000 000	1 000 000 000	100 000 000	1 000 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

(14) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient.
(15) FDC : fonds de concours (article 38 de la LOLF)
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2013 (1)	Ouverts en LF pour 2014 (a)	Répartition prévisionnelle 2015			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2015 (a + Ecart)
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Solde forfaitaire globale (s1)						
Catégorie A (s2)	**319**	**285**	**7**	**49**	**42**	**327**
Permanents	285	254	6	46	40	294
Non permanents	34	31	1	3	2	33
Catégorie B (s3)	**307**	**274**	**2**	**60**	**58**	**332**
Permanents	245	227	1	45	44	271
Non permanents	62	47	1	15	14	61
Catégorie C (s4)	**75**	**69**	**0**	**14**	**14**	**83**
Permanents	39	38	0	12	12	50
Non permanents	36	31	0	2	2	33
Main d'œuvre non permanente (t)	**100**	**98**	**1**	**38**	**37**	**135**
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t	**801**	**726**	**10**	**161**	**151**	**877**

(16) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente
(17)

NB : L'effectif 2014 de la DGCC (au 1er septembre, sources DPM-DNA) montre *723 agents publics*[1]. A ce nombre, en ajoutant les *130 agents en attente d'intégration* [2] mais déjà en service, on arrive à un effectif global de 853 agents.

En 2015, avec les sorties et les entrées (y compris l'embauche des agents de la MONP), le programme aura un effectif prévisionnel de 877 agents.

EMPLOIS DES OPERATEURS DE L'ETAT

Emplois rémunérés	Effectifs		
	Réalisation 2013 (1)	Prévision 2014	Prévision 2015
Operateur : Centre Professionnel de Formation en Assurances (CPF-A)			
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	4	4	4
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	0	0	0
Total pour l'opérateur	**4**	**4**	**4**

1 De ce nombre, la répartition des agents fonctionnaires et/ou contractuels est la suivante : 668 à la DGCC et 55 à la DNA.
2 De ce nombre, la répartition est la suivante : 117 à la DGCC et 13 à la DNA.

	Effectifs		
Emplois rémunérés	**Réalisation 2013 (1)**	**Prévision 2014**	**Prévision 2015**
Total pour le programme	**4**	**4**	**4**

(18) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente
(19) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat
(20) Les emplois dont les rémunérations sont versées par l'opérateur sur ressources émanant du programme

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	**Métier / Fonction**	**Nombre**	**Dont internes**	**Dont externes**	
1	Contrôleur des assurances	5	5	0	Renforcement du service contrôle
2	Gestionnaire des sinistres	1	1	0	Renforcement du service sinistre
3	MONP	39	7	32	Personnel d'appui insuffisant
4	Biologiste et technicien laboratoire	2	2	0	Renforcement du service Laboratoire
5	Management (Qualité, RH, organisations, projets, santé)	13	12	0	Renforcement des compétences dans le cadre des missions de la DGCC
6	Logistique et transport	3	3	0	Renforcement des compétences dans le cadre des missions de la DGCC
7	Juriste, auditeur, Economiste	7	7	0	Renforcement des équipes chargées des études
8	Finance et banque	8	8	0	Renforcement des équipes chargées de la gestion des crédits à la consommation
9	Assistante de direction	3	3	0	Renforcement des Assistantes de direction en nombre très insuffisant actuellement
10	Administrateur réseaux	2	2	0	Renforcement d'effectif au service informatique
11	Communication	1	1	0	Renforcement de l'équipe communication et relation publique
12	Administration générale	4	4	0	Personnel d'appui insuffisant
13	Contrôleur des prix	25	25	0	Renforcement des équipes sur le terrain
14	Agent de contrôle des prix	35	35	0	Renforcement des équipes sur le terrain
15	Commis d'administration	14	14	0	Renforcement agent de liaison et de bureau
Total		162			

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
2. Dépenses de biens et services indispensables	Carburant		88 054 827	Missions de contrôles, d'enquêtes sur le terrain, consommatrices de carburant sur l'ensemble du territoire national : 165 000 L - 7 minibus + 9 doubles cabines + 8 véhicules de fonction (2014) **-15 Bus Hiace + 16 Double Cabine + 1 Véhicules de liaison + 7 Prado TX + 3 Prado + 1 Prado VX V8 + 1 Terios (2015)**
	Imprimés spéciaux		19 481 600	Documents types officiels : -100 carnets d'AMC (tous les 2 mois) : 645 000/mois -100 carnets d'AMM (tous les 2 mois) : 645 000/mois -100 carnets de fiches constats (tous les 2 mois) : 745 000/mois -100 carnets de convocations (tous les 2 mois) : 658 000/mois -Attestations des assurances (CVN) 1 600 000, cotes fiches de déclaration d'accident 1 400 000, cartes professionnelles 1 000 000, carnets de bons de commande 50 000, timbres postes et fiscaux 60 000 etc.
	Service internet	6 000 000	10 000 000	Règlement de la facture internet des services centraux (115 ordinateurs connectés pour 475 agents) et provinciaux (36 ordinateurs connectés pour 310 agents)
	Accréditation laboratoire	7 500 000	15 750 000	- La formation des agents aux nouvelles techniques 7 500 000 F CFA - L'achat des normes 3 000 000 F CFA - La participation aux essais inter laboratoires 5 250 000 F CFA
	Assurance laboratoire	10 000 000	10 000 000	Assurance individuelle accidents pour environ 400 000 F CFA x 25 agents (assurance optique et traitements ambulatoires).
	Consommation téléphonique	0	24 800 000	4 000 000 pour l'observatoire des prix, 16 000 000 pour le n° vert -abonnement ligne téléphonique AIRTEL 400 000 F CFA x 12 mois= 4.800.000 FCFA (représente la flotte téléphonique)
	Fournitures informatiques		46 226 280	DGCC : 73 postes d'ordinateurs et 71 imprimantes 30 cart. HP 61; 15 cat. HP 655; 50 cart. HP 510/511; 3 cart. canon 2318; 5 cart. HP 36A; 10 cart. HP 122; 2 cart. Canon FX 10; 10 cart. HP 126; 30 cart. HP 21/22; 20 cart. HP 950/951; 9 cart HP laser 85A; 8 I-Sensys MF 8080 CW N°716 (jaune, magenta, cyan, noire) DNA : 49 postes d'ordianteurs et 25 impimantes 40 cart. HP 655 (noir, jaune, bleu, rose) ; 20 cart. HP 300 (noir, couleur) ; 10 cart. HP 940 XL ; 15 cart. HP 510 et 511 ; 40 cart. canon 40 et 41 ; 20 cart. HP 53 A ; 15 cart. HP 338 et 343 ; 15 cart. HP 122 ; 20 cart. Canon c-exv14
	Fournitures de bureaux diverses		41 097 080	Le programme fait intervenir 2 administrations avec plus de 30 unités opérationnelles pour une consommation mensuelle en matériels de bureaux (stylos agrafes, crayons, etc.) estimée à 3 424 756 F CFA sur l'ensemble du territoire national et à l'international.
	Papeterie		38 998 280	Production et communication des informations aux consommateurs : 16 000 000 services centraux 12 000 000 services provinciaux 10 998 280 DNA.
	Impression		38 371 750	Production et communication des informations aux consommateurs Journal de la Concurrence avec 4 parutions annuelles soit une parution à 8 000 000 de francs et 6 371 750 pour l'information aux assurés de l'Etat (DNA).
	Frais de diffusion		37 714 700	Production et communication des informations aux consommateurs suites aux alertes et aux mesures gouvernementales (arrêtés de blocages de prix) : 3 passages/jour pendant 1 semaine = 3 000 000 x 12 spots = 36 000 000 1 Spot = 3,30mn Supports d'information délivrés aux assurés 2 000 000
Total			**266 717 585**	
3. Autres dépenses de biens et services				
Total			**266 717 585**	
Total Global			**266 717 585**	

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages				
Total				
2. Transferts aux collectivités locales				
Total				
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA)		150 000 000	Subvention de l'Etat au fonctionnement des institutions communautaires
	Institut International des Assurances (IIA)		25 000 000	Subvention de l'Etat au fonctionnement des institutions communautaires
	Agence pour le Commerce de l'Assurance en Afrique (ACA)		500 000 000	prise de participation de l'Etat
	Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National en Afrique (FANAF)		10 000 000	Subvention de l'Etat au fonctionnement des institutions communautaires
	Centre Professionnel de Formation en Assurance (CPFA		30 000 000	Subvention à hauteur de 50% du budget du CPF-A. Soit 30 Millions de FCFA
	Cotisation internationale à l'Organisation Internationale des Consommateurs (OIC)		15 000 000	Subvention de l'Etat au financement de l'OIC
Total			**730 000 000**	
Total Global				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour étude de définition	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Travaux de construction bâtiment DGCC						1 000 000 000
Total global						**1 000 000 000**

Justifications :

Améliorer les conditions de travail et favoriser l'émulation des agents par :

- **La fin des travaux du bâtiment de la DGCC :** il s'agit d'un encours inscrit au budget depuis 2007. En 2013, le milliard sollicité n'a pas dépassé l'étape de l'ordonnance de paiement.

  Dans la LFR 2014, l'inscription a disparu (cf. LFI 2014). Pour l'achèvement des travaux nous sollicitons l'inscription de **1 000 000 000 F CFA**. Le site se trouve derrière l'Immeuble Arambo, Ministère de l'Economie.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE ECONOMIQUE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le responsable du programme (RPROG) est le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et de la Prospective, Monsieur **Thierry ABELOKO.** Le rôle du RPROG est double. Il est chargé notamment de coordonner et de contrôler l'activité de l'ensemble du Département à l'exception du Cabinet du Ministre. Il joue un rôle d'accélérateur dans l'opérationnalisation des programmes.

Le programme **« soutien à la politique économique »** comprend les crédits des entités administratives ci-après :

- le Cabinet du Ministre ;
- l'Inspection Générale des Services ;
- le Secrétariat Général ;
- la Direction Centrale des Affaires Financières (DCAF) ;
- la Direction Centrale des Ressources Humaines (DCRH) ;
- la Direction Centrale de la Documentation et des Archives (DCDA) ;
- la Direction Centrale de la Communication (DCC) ;
- la Direction Centrale des Statistique et des Etudes (DCSE) ;
- la Direction Centrale des Affaires Juridiques (DCAJ) ;
- la Direction des Systèmes de l'information (DCSI) ;
- le Service Central du Courrier(SCC) ;
- la Direction de la Planification Générale (DPG).

En prélude aux objectifs visés dans le présent PAP, les actions suivantes ont été amorcées. D'abord le rapprochement du Cabinet du ministre et le Secrétariat Général désormais logés dans le même bâtiment (Immeuble ministériel d'Arambo). Ce rapprochement a permis de dynamiser la collaboration entre les deux entités décisionnelles.

Ensuite, une réorganisation du Secrétariat Général en cellules de compétence a été expérimentée et a généré quelques améliorations dans la valorisation des ressources humaines. Toutefois, cette organisation se mue progressivement vers l'harmonisation globale des Secrétariats Généraux de Ministères qui consiste en l'opérationnalisation des Directions Centrales nouvellement crées au sein des ministères. Une réaffectation des ressources humaines est à cet effet en cours. Une Organisation plus appropriées pour une meilleure gestion des carrières des agents.

Le programme recouvre les aspects de gestion suivants :

- Le développement des Ressources Humaines ;
- L'amélioration de la qualité de services ;
- Le développement et la programmation des investissements ;
- La gestion des systèmes d'information, de la documentation et des archives ;
- La communication ;
- Le pilotage et la coordination de l'administration et du programme soutien ;
- Le renforcement de l'expertise de chaque fonction soutien.

Ce programme ne recouvre pas :

- l'élaboration de la politique de l'environnement, car elle relève du programme développement durable ;
- la formation verticale des Ressources Humaines, car relevant de la Fonction Publique.

Ce programme devrait être en cohérence avec les programmes :

- **« réforme budgétaire et comptable »** dès lors que les productions issues de ce programme devraient être appliquées par le programme **« gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources »;**

- **« Fonction Publique »** dès lors que les décisions prises dans ce programme ont un impact sur la masse salariale ;
- **« Gestion de la commande publique »** du fait que la Direction Générale qui pilote ce programme est en amont de la chaîne de la dépense ;
- **« comptabilité et trésorerie »** du fait que la Direction Générale des services du Trésor qui pilote ce programme se trouve en aval de la chaîne de la dépense ;
- **Et tous les programmes de politique publique du ministère de l'Economie.**

PRESENTATION DES ACTIONS

Dans le cadre de la mise œuvre de la nouvelle politique de modernisation de l'administration publique, le programme **« soutien à la politique économique »** vise une plus grande cohésion des processus de gestion administrative et une amélioration continue du pilotage des politiques publiques rattachées à sa mission. Il est structuré en deux (2) actions :

- **Pilotage de la stratégie ministérielle ;**
- **Coordination administrative.**

Action n°1 : Pilotage de la stratégie ministérielle.

La mise en œuvre de l'action **« Pilotage de la stratégie ministérielle »** s'articule autour des missions suivantes :

1. **Missions financières :**

   - Suivi des engagements financiers de l'Etat (cotisations et remboursements des dettes) auprès des organismes financiers communautaires et internationaux ;
   - Suivi de la politique d'optimisation fiscale ;
   - Suivi de la politique d'endettement de l'Etat et de la gestion active de la dette publique.

2. **Missions économiques, sociales, industrielles et environnementales :**

   - Assurer une veille économique stratégique pour plus de réactivité et une meilleure prise de décision sur les questions de développement économique ;
   - Coordonner et centraliser la production des statistiques pour une meilleure prise de décision ;
   - Suivi des relations avec les partenaires économiques et financiers (FMI, BAD, Banque mondiale, BID) ;
   - Suivi sectoriel et production des rapports statutaires (évolution de la conjoncture économique, des prix des matières premières des recettes pétrolières, minières…) pour une meilleure évaluation des impacts des politiques économiques et sociales, ainsi que le programme économique régional (PER) de la CEMAC ;
   - Assurer une meilleure gestion et coordination des comités, commissions et cellules de réflexion en matière de modélisation, d'harmonisation des statistiques, de programmation et de planification stratégique ;
   - Coordonner et assurer le suivi des actions et politiques de promotion de l'emploi, de protection sociale, de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, autant sur le plan national, communautaire et international ;
   - Suivi des normes exigées en matière d'investissement industriel en collaboration avec le Ministère en charge de l'industrie) ;
   - Assurer une meilleure exécution des plans sociaux issus des restructurations, liquidations et privatisations d'entreprises.

3. **Missions juridiques**

   - Assurer une veille juridique et un contrôle des textes soumis à la signature du Ministre ;
   - Concevoir et élaborer les textes légaux et réglementaires en matière économique et de prospective et d'en assurer la mise en application ;
   - Représentation juridique du cabinet du ministre dans les cas ou sa compétence est requise ;
   - Suivi des dossiers contentieux soumis au Ministre.

4. **Missions de représentation :**

- Représentations de l'Etat, du Gouvernement ou du Ministère à l'extérieur et à l'intérieur du pays ;
- Participation aux réunions statutaires des organismes sous régionaux (CEMAC …), régionaux (CEEAC…) et internationaux (FMI, Banque Mondiale, OMC, APE, OMD…) ;
- Organisation des colloques, conférences, séminaires, réunions dans les domaines de l'économie ;
- Suivi des relations avec les organismes spécialisés communautaires (ISTA, IEF, CEA, BSR…) et internationaux ;
- Représenter le Gabon dans les négociations internationales et communautaires et assurer le suivi des conclusions.

5. **Missions de communication :**

- Assurer une meilleure fluidité dans les relations entre le Ministre et les acteurs économiques, de même qu'avec les citoyens, les partenaires au développement, les différentes administrations et les autres départements ministériels ;
- Communiquer sur les actions du Ministre ;
- Produire et diffuser l'information sur les différents pans de la stratégie ministérielle et sa mise en œuvre.

6. **Missions de renforcement des capacités :**

- Participer à la conception et à l'élaboration de la politique du Gouvernement en matière de formation dans les domaines de l'économie et des finances.

Action n°2 : Coordination administrative.

Par **« coordination administrative »** on entend entre autre la gestion du Secrétariat Général (courrier, agenda, échéancier, contacts…), la planification, la coordination des autres programmes sectoriels et le contrôle des activités du ministère.

Au-delà, la **« coordination administrative »** suggère l'idée d'une synchronisation, d'une organisation, d'une meilleure articulation des processus de gestion administrative. En plus de nourrir le dialogue de gestion, l'action 2 vise à assurer une interaction fructueuse entre les différentes unités de politiques publiques.

L'action 2 est portée par les entités administratives ci-après :

1. Le Secrétariat Général ;
2. La Direction Centrale des Affaires Financières ;
3. La Direction Centrale des Ressources Humaines ;
4. La Direction Centrale de la Documentation et des Archives ;
5. La Direction Centrale de la Communication ;
6. La Direction Centrale de la Statistique et des Etudes ;
7. La Direction Centrale des Affaires Juridiques ;
8. La Direction Centrale des Systèmes d'Information ;
9. Le Services Central du Courrier ;

L'action vise entre autre les considérations de gestion ci-après :

1. Une maîtrise des effectifs du Département ;
2. Une meilleure conduite des actes de formation ;
3. Une amélioration de la qualité des services rendus par chaque fonction soutien ;
4. Une meilleure évaluation et programmation des besoins en interventions et investissement du Département ;
5. La maîtrise et l'optimisation du système d'information ;
6. La production et la mise à disposition d'informations statistiques ;
7. Le développement de la fonction communication ;
8. Le management efficace des programmes sectoriels.

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Prenant acte des exigences imposées par la réforme administrative et budgétaire en cours, le Ministère de l'Economie et de la prospective, de part ses missions régaliennes, harmonise ses services administratifs pour tenir les échéances et atteindre les objectifs qui lui sont assignées par les plus Hautes Autorités de l'Etat.

Aussi, lié au souci d'une amélioration continue de la qualité de ses services, les mesures ci-après ont été enregistrées.

En matière de management général du Département, le ministre tient toutes les deux semaines du mois une réunion de suivi et évaluation de l'exécution des politiques publiques par les sectoriels. A ces rencontres de travail, la parole est donnée à tous les Directeurs Généraux et assimilés pour décliner les progrès enregistrés, les limites observées et les mesures d'urgence éventuelles à prendre sur leur Plan de Travail Annuel (PTA) respectif.

En matière technique, le Secrétaire Général a consacré la journée du mercredi pour suivre et contrôler l'exécution des différents PTA respectif de chaque administration centrale et assimilées. Dans un cadre de rencontres de travail interactif, il discute avec les responsables d'administrations des avancés enregistrées. Il s'assure que la réunion tenue par le ministre va aboutir à des avancés réelles.

En matière de Gestion des Ressources Humaines, les travaux en cours s'articulent principalement autour de l'aménagement des locaux et l'organisation structurelle des services.

En matière d'organisation pratique, les conditions de travail s'améliorent. La localisation récente du Secrétariat Général au niveau de l'Immeuble Arambo a eu pour conséquence, d'une part un rapprochement Cabinet du ministre / Secrétariat Général et d'autre part, une gestion plus rapide des dossiers. Une salle de reprographie est mise à contribution. Une salle d'attente pour usagers est équipée d'une TV et d'un décodeur.

Toutefois, les limites suivantes méritent malheureusement encore d'être relevées :

Des limites communes :

- La faiblesse du taux d'exécution ;
- Insuffisance de bureaux administratifs ;
- Manque de visibilité de l'ensemble de principes qui encadrent la réforme budgétaire en cours ;
- Difficulté dans le partage de l'approche LOLFEB ;
- Faible appropriation des principes associés au Budget programme.

Des limites spécifiques à l'action 2 : Coordination administrative.

- Difficulté à rendre opérationnel en l'absence de locaux devant abriter les Directions Centrales nouvellement crées au sein du Secrétariat Général du Ministère ;
- Difficulté à redéployer l'ensemble des agents issus de l'ancien ministère de la planification ;
- Absence de véhicule divers (Liaison, Fonction et Services) ;
- Difficulté à capitaliser les savoirs internes au ministère ;
- Difficulté à mettre en place un système moderne de communication interne Arambo / Oloumi);
- Difficulté à mettre en œuvre une meilleure programmation des investissements notamment en moyens roulants.

Modalité de gestion

(21) La mise en œuvre opérationnelle du programme **« Soutien à la politique économique »** relève du Secrétaire Général et de l'ensemble des Directeurs Centraux et assimilés qui concourent à l'exécution de ce Programme. Le

responsable du Budget Opérationnel de Programme (RBOP) est le Secrétaire Général. Et ce BOP est subdivisé en deux unités opérationnelles (UO). Une UO cabinet, et une UO coordination administrative à la quelle se confond le RBOP qui en est également responsable. Chaque Directeur Central concours à la mise en œuvre de cette unité opérationnelle.

Pour mener à bien ses activités, le programme disposerait d'un budget global de **147 859 843 452 FCFA** dont **3 695 447 948 FCFA** en fonctionnement, **12 747 860 982** FCFA en investissement et **131 092 986 522 FCFA** en transferts

(22) Le pilotage du programme se fera à travers un dialogue de gestion entre le Secrétariat Général, le Cabinet du Ministre et l'ensemble des entités administratives qui lui son rattachées. Ce dialogue de gestion va porter principalement sur les indicateurs issus du Projet Annuel de Performance (PAP) sur lesquels le Responsable de programme s'est engagé. Il s'engage aussi entre les responsables des Budgets Opérationnels et les Responsables d'Unités Opérationnelles de Programme.

ENJEUX

La stratégie du programme est structurée autour de trois enjeux essentiels :

- **Enjeu 1 :** Assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration ;
- **Enjeu 2 :** Faire des fonctions supports des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration ;
- **Enjeu 3 :** Développer la performance globale au niveau de chaque fonction soutien.

Ces trois dimensions renseignent sur la volonté de renforcer la cohérence et la convergence des programmes appliqués dans trois domaines d'importance, à savoir :

- **Optimiser la Gestion des Ressources Humaines ;**
- **Améliorer le système d'information global et d'archivage ;**
- **Assurer une rationalisation du coût des programmes.**

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : **D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des Ressources humaines du Ministère**

- Résultat annuel attendu 1 : Le titre 2 des 6 programmes du MEP est renseigné dans les PAP 2016
- Résultat annuel attendu 2 : 25 % des agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée
- Résultat annuel attendu 3 : Le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré

OBJECTIF N°2 : **D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer la programmation et la gestion des investissements du Ministère**

- Résultat annuel attendu : Un document de programmation des investissements est élaboré

OBJECTIF N°3 **: D'ici à fin 2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre un plan de communication ministériel interne et externe**

- Résultat annuel attendu : Un plan de communication interne est élaboré

OBJECTIF N°4 : **D'ici à fin 2017, être parvenu à moderniser les systèmes d'information, de communication et de documentation du Ministère**

- Résultat annuel attendu 1 : Le nouveau système d'information documentaire est mis en place
- Résultat annuel attendu 2 : Une étude de modernisation des infrastructures informatiques de l'immeuble ARAMBO est élaborée.
- Résultat annuel attendu 3 : Une étude de mise en place d'un système de messagerie interne est élaborée.

OBJECTIF N°5 : **D'ici à fin 2017, être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère**

- Résultat annuel attendu 1 : Chaque équipe de programme produit un Tableau de Bord trimestriel dans les délais
- Résultat annuel attendu 2 : Chaque équipe de programme du Ministère tient sa revue d'objectifs trimestrielle dans les délais
- Résultat annuel attendu 3 : Chaque RBOP et RUO des programmes du Ministère est doté d'une lettre d'objectifs annuelle

OBJECTIF N°1 : D'ici à fin 2017, être parvenu à mettre en place les outils de base pour une gestion modernisée des Ressources Humaines du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Le titre 2 des 6 programmes du MEP est renseigné dans les PAP 2016
- 25 % des agents du Ministère sont dotés d'une fiche de poste renseignée et validée
- Le plan de formation pluriannuel du Ministère est élaboré

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	**2015 Cible**	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de PAP 2016 avec un titre 2 renseigné	*Nombre*	*NA*	*6*	*0*	*6*	*6*	*6 (2017)*
% d'agents du Ministère dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	%	NA	20	0 %	25 %	50 %	100 % (2017)
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation pluriannuel du Ministère	%	NA	100 %	0 %	100%	NA	NA

(23) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : *Direction Centrale des Ressources Humaines*

Précisions méthodologiques :

RAS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Titre 2 des PAP 2016

- S'assurer que chaque programme du Ministère recense ses effectifs
- S'assurer que chaque programme confronte son fichier des effectifs avec celui de la Solde
- S'assurer que FUR a bien été actualisé dans le périmètre de chaque programme
- S'assurer que la Direction de la Solde a calculé la masse salariale de chaque programme
- S'assurer que cette masse salariale est bien intégrée dans le titre 2 des PAP

Fiches de poste

- Elaborer un modèle de fiche de poste et un guide du renseignement des fiches de poste, avec l'aide de la DGAFP
- Accompagner les managers N+1 dans le renseignement des fiches de poste
- Faire valider les projets de fiches de poste par les managers N+2
- Réaliser un contrôle de cohérence global des fiches de poste renseignées

Plan de formation pluriannuel

- Recueillir les besoins de formation des programmes
- Prioriser ces besoins en fonction de la stratégie des programmes et des moyens mobilisables
- Définir et organiser les réponses formation et formaliser le plan pluriannuel

OBJECTIF N°2 : D'ici à fin 2017, être parvenu à améliorer la programmation et la gestion des investissements du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Un document de programmation des investissements est élaboré

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration de la programmation des investissements du MEP	%	NA	100 %	0 %	100%	100%	100%
% de projets MEP faisant l'objet d'une organisation formalisée	%	NC	NC	NC	100 %	100 %	100 %
% de projets MEP faisant l'objet de revues de pilotage régulières	%	NC	NC	NC	100 %	100 %	100 %

(24) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale des Affaires financières.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Etablir la liste des projets d'investissement du MEP
- Faire un point sur l'avancement et les difficultés de chaque projet en cours, en coordination avec les RPROG concernés (rapport)
- Elaborer un guide de l'organisation et de la gestion des projets
- Veiller à bonne organisation de chaque projet, en cours ou nouveau
- Faire préciser et recaler le cas échéant les plannings opérationnels des projets
- Formaliser la programmation globale de l'ensemble des projets
- S'assurer que les revues de projet sont tenues comme prévues
- Elaborer un tableau de bord consolidé de suivi des projets du MEP

OBJECTIF N°3 : D'ici à la fin 2017, être parvenu à définir et à mettre en œuvre un plan de communication ministériel interne et externe

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- Un plan de communication interne et externe est élaboré

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	**2015 Cible**	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de communication interne	%	NA	100 %	0 %	100%	NA	NA
Taux de mise en œuvre de chaque tranche annuelle du plan de communication	%	NA	NA	NA	100 %	100 %	100 % (2017)

(25) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale de la Communication

Précisions méthodologiques : RAS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Mettre en place un point focal dans chaque programme
- Faire le diagnostic de la communication actuelle, interne et externe
- Définir une stratégie de communication ministérielle
- Décliner la stratégie en objectifs puis en fiches actions de communication
- Formaliser le plan de communication du MEP, avec des programmes annuels bien définis

OBJECTIF N°4 : D'ici à fin 2017, être parvenu à moderniser les systèmes d'information, de communication et de documentation du Ministère

Type de finalité des résultats visés

- ☐ Efficacité socio-économique
- ☑ Qualité de service rendu aux usagers
- ☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Le nouveau système d'information documentaire est mis en place
- Une étude de modernisation des infrastructures informatiques de l'immeuble ARAMBO est élaborée.
- Une étude de mise en place d'un système de messagerie interne est élaborée.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	2015 Cible	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche de mise en place du nouveau système documentaire	%	NA	100 %	0 %	100%	NA	NA
Taux d'avancement de l'étude ARAMBO	%	NA	100 %	0 %	100%	NA	NA
Taux d'avancement de l'étude sur la messagerie interne	%	NA	NA	NA	100%	NA	NA

(26) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Direction Centrale des Systèmes d'Information

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

Nouveau système d'information documentaire :

- Diagnostic du SID actuel
- Définition des éléments clés du nouveau SID
- Acquisition des équipements

- Formation des agents
- Elaboration des nouvelles procédures de gestion
- Numérisation des documents

Etude sur les infrastructures informatiques de l'immeuble ARAMBO :
- Analyse documentaire
- Détermination des points forts et des manques
- Préconisations et priorisation des actions

Etude sur la messagerie interne :
- Recueil des besoins
- Analyse des solutions techniques envisageables
- Evaluation des coûts
- Rédaction d'un cahier des charges

CONTRIBUTIONS DES OPERATEURS / PARTENAIRES

- ANINF : accompagnement technique de l'étude

OBJECTIF N°5 : D'ici à fin 2017, être parvenu à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère

Type de finalité des résultats visés

☐ Efficacité socio-économique
☑ Qualité de service rendu aux usagers
☑ Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Chaque équipe de programme produit un Tableau de Bord trimestriel dans les délais
- Chaque équipe de programme du Ministère tient sa revue d'objectifs trimestrielle dans les délais
- Chaque RBOP et RUO des programmes du Ministère est doté d'une lettre d'objectifs annuelle
- Un guide de la préparation du budget au sein du Ministère est élaboré et diffusé

Indicateurs

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP	2014 Prévision Actualisée (1)	**2015 Cible**	2016 Cible	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre de tableaux de bord produits dans les délais par les programmes du Ministère	Nombre	NA	36	18	24	24	24
Nombre de revues d'objectifs trimestrielles tenues dans les délais	Nombre	NA	36	18	24	24	24
% de RBOP et de RUO du Ministère dotés d'une lettre d'objectifs annuelle	%	NA	NA	NA	100%	100 %	100 %
Taux d'élaboration du guide ministériel de la préparation budgétaire	%	NA	NA	NA	100%	NA	NA

(27) La prévision actualisée est indiquée dans le cas d'une loi de finances rectificative

Source des données : Secrétariat Général

Précisions méthodologiques : RAS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- S'assurer que les équipes de programme du MEP produisent les tableaux de bord et animent les revues d'objectifs

- Tenir chaque trimestre une réunion de synthèse de l'avancement des PAP, sous la présidence du SG avec la participation de tous les RPROG du Ministère ; adresser cette synthèse et le relevé de conclusions au cabinet du Ministre
- Faire en sorte que chaque RPROG ait un entretien trimestriel avec le Ministre, sur la base de son tableau de bord
- S'assurer que les lettres d'objectifs 2016 des RBOP et des RUO sont bien produites par la hiérarchie
- Elaborer un guide ministériel de la préparation budgétaire

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
Actions et titres	**Ouvertes en LF (1) pour 2014**	**Demandées pour 2015**	**Votés en LF (1) pour 2014**	**Demandés pour 2015**
27.885.1Action : Pilotage de la Stratégie ministérielle	**124 045 282 914**	**11 498 801 510**	**123 642 386 476**	**14 456 187 843**
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	36 360 000	29 972 000	36 360 000	29 972 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	418 361 183	512 641 667	418 361 183	512 641 667
Titre 4. Dépenses de transfert	122 287 665 293	10 956 187 843	122 287 665 293	10 956 187 843
Titre 5. Dépenses d'investissement	900 000 000	0	900 000 000	0
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-
27.885.2Action : Coordination administrative	**810 820 520**	**13 309 673 845**	**1 198 036 958**	**13 309 673 845**
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	207 192 000	7 013 961 000	246 521 000	7 013 961 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	243 628 520	507 793 304	227 948 520	507 793 304
Titre 4. Dépenses de transfert	-		-	
Titre 5. Dépenses d'investissement	360 000 000	5 787 919 541	360 000 000	5 787 919 541
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-
Total pour le programme :	**124 856 103 434**	**24 808 475 355**	**124 840 423 434**	**24 808 475 355**
Dont : FDC, ADP (2) et autres ressources attendus				
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	282 881 000	7 016 958 200	282 881 000	7 016 958 200
Titre 3. Dépenses de biens et services	725 557 141	1 020 434 971	709 877 141	1 020 434 971
Titre 4. Dépenses de transfert	122 287 665 293	10 956 187 843	122 287 665 293	10 956 187 843
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 560 000 000	5 787 919 541	1 560 000 000	5 787 919 541
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

(28) Les crédits qui figurent dans cette colonne sont ceux de la loi finances initiale ou de la loi de finances rectificative si cette dernière intervient ;
(29) **FDC** : fonds de concours (article 38 de la LOLF) ;
ADP : attributions de produits (article 38 de la LOLF).

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

	Effectifs					
Emplois de l'administration	**Réalisation 2013 (1)**	**Ouverts en LF pour 2014 (a)**	**Répartition prévisionnelle 2015**			**Total**
			Prévisions de sorties	**Prévisions d'entrées**	**Ecart (entrées - sorties)**	**Effectifs 2015 (a + Ecart)**
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4 :						
Solde forfaitaire globale (s1) :						
Catégorie A (s2) :		**424**		**483**		**59**
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3) :		**185**		**196**		**11**
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4) :		**71**		**72**		**1**
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t) :		**537**		**564**		**27**
Total pour les emplois de l'administration (v) = s+t :		**1217**		**1315**		**98**

(30) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente.

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

	2014 Réalisation		2015 Prévision		Ecart entre 2015 et 2014	
	Effectifs (1)	**Coût total (2)**	**Effectifs (1)**	**Coût total (2)**	**Ecart d'effectifs (effectifs 2015 – effectifs 2014)**	**Ecart de coût (coût 2015 – coût 2014)**
Solde permanente des emplois de l'administration (s) = s1 + s2 + s3 + s4						
Solde forfaitaire globale (s1) :						
Catégorie A (s2) :	**424**		**483**		**59**	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie B (s3) :	**185**		**196**		**11**	
Permanents						
Non permanents						
Catégorie C (s4) :	**71**		**72**		**1**	
Permanents						
Non permanents						
Main d'œuvre non permanente (t) :	**537**		**564**		**27**	
Emplois des opérateurs (u) :						
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (3)						
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (4)						
Total pour le programme (v) = s + t + u :	**1217**		**1315**		**98**	

(31) Les effectifs rappelés ci-dessus pour l'année considérée sont ceux de la colonne « Total » des propositions d'emplois de l'administration (voir p**Erreur ! Signet non défini.**), ou la somme des données de la colonne « Prévision 2015 » des propositions d'emplois des opérateurs de l'Etat (voir p**Erreur ! Signet non défini.**) ;
(32) Le coût total des emplois pour le programme doit être égal au « Titre 2. Dépenses de personnel » de la présentation des crédits par action et par titre pour l'année considérée (voir p**Erreur ! Signet non défini.**) ;
(33) Les emplois dont les rémunérations sont versées en direct par l'Etat ;
(34) Les emplois dont les rémunérations sont versés par l'opérateur sur ressources émanant du programme.

Besoins de recrutement					Justification
Priorité	**Métier / Fonction**	**Nombre**	**Dont internes**	**Dont externes**	
1	Chauffeurs	7	0	7	Besoin de service. Deux chauffeurs de liaison pour le secrétariat général dont les services sont sur deux sites (oloumi et arambo), cinq chauffeurs pour les fonctions soutien.
2	Techniciennes de surface	10	0	10	Besoin de service. Deux techniciennes pour le secrétariat général et huit pour les autres structures du programme soutien
3	Coursiers	7	0	7	Besoin de service. Deux pour les deux sites qui abritent le secrétariat général, et les autres pour les fonctions soutien.
4	Reprographes	5	0	5	Besoin de service
5	Protocole	5	0	5	Besoin de service

JUSTIFICATIONS :

DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Degré de priorité	Nature de la dépense	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015 à partir des déterminants physiques et financiers de la dépense
	Arriéré de prestation de service		45 000 000	Stratégie de Nationale de Mobilisation de Recettes
Sous total 1 :			**45 000 000**	
2. Dépenses Indispensables	**Frais de mission au Gabon**		36 800 000	L'affirmation de plus en plus souhaitée des prérogatives du SG dans le fonctionnement efficace des administrations déconcentrées nécessite des missions de terrain. Le montant croissant de la demande est fonction du nombre important de ces administrations.
	Fais de mission et déplacement hors du Gabon		113 765 000	L'affirmation de plus en plus souhaitée des prérogatives du SG dans le fonctionnement efficace des administrations déconcentrées nécessite des missions de terrain. Le montant croissant de la demande est fonction du nombre important de ces administrations.
	Abonnements - Agences de presse		10 000 000	La Direction Centrale de la Documentation et des Archives est abonnée à plusieurs agences de presse pour garantir au Département l'information essentielle relative au mission du Département.
	Carburant - appareils et équipements dans bât-adm		20 000 000	Alimentation en carburant des équipements d'énergie des deux bâtiments Arambo et Oloumi.
	Imprimés spéciaux		19 439 692	La mise en fonction de cinq Direction Centrales nouvelles (Statutairement créées), justifie la demande budgétaire de cette nature.
	Fourniture de bureau diverses		31 315 000	La mise en fonction de cinq Direction Centrales nouvelles (Statutairement créées), justifie la demande budgétaire de cette nature.
	Location équipement divers		1 500 000	La mise en fonction de cinq Direction Centrales nouvelles (Statutairement créées), justifie la demande budgétaire de cette nature.
	Frais de production		2 000 000	La mise en fonction de la Direction Centrales de la Communication va nécessiter la production de film de sensibilisation et d'information au visant l'amélioration du service rendu à l'usager.
	Frais de diffusion		2 000 000	La mise en fonction de la Direction Centrales de la Communication va nécessiter la diffusion de film de sensibilisation et d'information au visant l'amélioration du service rendu à l'usager.
	E& R Bureau		27 004 692	La mise en fonction de cinq Direction Centrales nouvelles (Statutairement créées), justifie la demande budgétaire de cette nature.
	E& R Plomberie de bureaux et bâtiment adm		37 307 692	La mise en fonction de cinq Direction Centrales nouvelles (Statutairement créées), justifie la demande budgétaire de cette nature.
2. Dépenses Indispensable	**Carburant véhicules de fonction**		11 700 000	7 véhicules de fonction pour les trois SG et les Directions centrales ;
	Cellule PIP		30 000 000	Vues la récurrence des revendications associées aux traitements du dossier PIP, nous avons crée une nouvelle ligne budgétaire relative aux frais de fonctionnement de ladite cellule, d'où la demande budgétaire correspondante.
Sous total 2 :			**340 832 076**	
TOTAL 1 et 2 :			**385 832 076**	

DEPENSES DE TRANSFERTS

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
1. Transferts aux ménages				
Total				
2. Transferts aux collectivités locales				

Type de transfert	Nature du dispositif de transfert	2014 Montants	2015 Montants	Justifications pour 2015
Total				
3. Transferts aux entreprises et aux secteurs d'activité		**122 287 665 293**	10 012 273 478	Ces transferts sont destinés aussi bien aux entreprises au titre de subventions, qu'aux institutions internationales.il s'agit au total de 38 structures et institutions bénéficiaires tel : le CENAF, L'Instutut de l' economie et des finances, la Banque de l'habitat du Gabon,la péréquation farine SMAG, le PNUD, l'ANIF, l'ISTA, la BGD COSUMAF, Afritac Centre FNUAP,la coopération douanière…
Total :		**122 287 665 293**	**10 012 273 478**	
Total Global :		**122 287 665 293**	**131 063 579 051**	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Projets	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour étude de définition	Durée prévue du projet des études à la fin des travaux (début-fin)	Coût global du projet	Dépenses 2014 et années antérieures (y.c. FinEx)	Financements extérieurs pour 2015	Demande d'inscription à la LFI 2015 pour études et travaux (hors FinEx)
Projets en cours :						
Réfection du bâtiment ancienne planification			5 00 000 000			500 000 000
Achèvement du bâtiment ancienne planification			3 836 461 528	1 969 638 608	1 500 000 000	1 500 0000
Système virtuel d'accès à l'information documentaire (Gestion Electronique de Document)						200 000 000
Banque de Developpement de l'Afrique Centrale						606 500 000
Total global :						**2 200 000 000**

Justifications :

- **Réfection du bâtiment ancienne planification : 500 000 000 FCFA** (Ligne budgétaire affectée au Secrétariat Général) :

Le personnel du Secrétariat Général travaille dans un environnement de travail très dégradé. Etanchéité – Plomberie - Curage des – caniveaux – Electricité.

- **Achèvement du bâtiment annexe de l'ancienne planification** : **1 500 000 000 FCFA** (Ligne budgétaire affectée au Secrétariat Général) :

L'énorme besoin ressenti en matière de structures de travail (notamment pour abriter la Directions centrales nouvellement créées) pourrait être comblé si et seulement intervenait l'achèvement de ce bâtiment. Le gros œuvre est déjà fait. Il manque des finissions comme la plomberie, l'électricité et le carrelage , les ouvertures et la peinture.

- **Accord de service banque mondiale : 1 000 000 000 FCFA** (Ligne budgétaire affectée au cabinet du Ministre) :

Paiement de la contrepartie gabonaise dans le cadre des services de conseil et d'appui technique fourni par la Banque Mondiale.

…